Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2020(INI)

19.3.2025

AMENDEMENTS
1 - 235

Projet de rapport
Marjan Šarec
(PE769.896v01-00)

Rapports 2023 et 2024 de la Commission sur le Monténégro
(2025/2020(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de Sofia du sommet UE-Balkans occidentaux du 17 mai 2018 et la déclaration de Sofia qui y est annexée,

Or. en

Amendement 2
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Visa 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), ratifiée par le Monténégro en 2013, ainsi que les recommandations de la Commission européenne sur l'égalité de genre et la lutte contre les violences sexistes,

Or. en

Amendement 3
Lucia Yar, Dan Barna, Malik Azmani, Marjan Šarec, Ľubica Karvašová, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Visa 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

– vu le classement mondial de la liberté de la presse (World Press Freedom Index) publié annuellement par Reporters sans frontières,

Or. en

Amendement 4
Lucia Yar, Dan Barna, Malik Azmani, Marjan Šarec, Ľubica Karvašová, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Visa 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les données du mois de mars 2025 du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés relatives à la situation des réfugiés ukrainiens

Or. en

Amendement 5
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Visa 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 29 février 2024 sur l'approfondissement de l'intégration européenne dans la perspective des futurs élargissements[1 ter],
	[1 ter] Textes adoptés, P9_TA(2024)0120

Or. en

Amendement 6
Tonino Picula

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que la nouvelle dynamique en matière d'élargissement suscitée par la nouvelle réalité géopolitique et les demandes d'adhésion à l'Union de certains pays partenaires d'Europe orientale ont encouragé l'Union à accélérer ses initiatives en vue d'obtenir des résultats, attendus depuis longtemps, à l'égard des Balkans occidentaux; que l'avenir des Balkans occidentaux se situe dans l'Union;

Or. en

Amendement 7
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que chaque pays est évalué sur ses mérites propres;	B. considérant que chaque pays est évalué sur ses mérites propres***, ce qui inclut le respect des droits et des valeurs partagés de l'Europe, l'attachement indéfectible à ces valeurs et droits, et l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité de l'Union***;

Or. en

Amendement 8
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que chaque pays est évalué sur ses mérites propres;	B. considérant que chaque pays est évalué sur ses mérites propres ***en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague, dont le plein respect de la démocratie, de l'état de droit et des valeurs fondamentales de l'Union***;

Or. en

Amendement 9
Tonino Picula

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que chaque pays est évalué sur ses mérites propres;	B. considérant que chaque pays est évalué sur ses mérites propres; ***que le respect des critères d'élargissement, la mise en œuvre des réformes nécessaires, en particulier dans le domaine des «fondamentaux», le respect des principes de démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et de la bonne gouvernance, ainsi que l'alignement sur l'acquis de l'Union et sa politique étrangère commune, déterminent le calendrier et les progrès dans le processus d'adhésion;***

Or. en

Amendement 10
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit

sont les valeurs fondamentales sur lesquelles repose l'Union;

Or. en

Amendement 11
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le Monténégro a été le plus avancé dans le processus d'adhésion et qu'il bénéficie d'un vaste soutien de la population à cet égard;	C. considérant que le Monténégro a été le plus avancé dans le processus d'adhésion***, étant donné que le pays a ouvert les 33 chapitres de l'acquis de l'Union et en a clôturé provisoirement six,*** et qu'il bénéficie d'un vaste soutien de la population à cet égard;

Or. en

Amendement 12
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'Union est le principal partenaire commercial et investisseur du Monténégro;

Or. en

Amendement 13
Tonino Picula

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'Union demeure le principal partenaire commercial et le principal pourvoyeur d'investissements et d'assistance financière du Monténégro;

Or. en

Amendement 14
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que le Monténégro reste une cible majeure de campagnes de désinformations et d'autres formes d'influences, y compris des investissements d'acteurs issus de pays tiers, en particulier la Chine et la Russie, qui sont en mesure d'influencer la ligne politique, économique et stratégique du Monténégro;

Or. en

Amendement 15
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la persistance et l'ampleur des influences étrangères malveillantes, les ingérences électorales et les stratégies hybrides de guerre menacent le processus démocratique du Monténégro et l'intégrité des médias monténégrins, et compromettent le processus d'adhésion à l'Union du Monténégro;

Or. en

Amendement 16
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que le Monténégro est exposé aux ingérences étrangères et aux campagnes de désinformation malveillantes menées par la Russie;

Or. en

Amendement 17
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que le 8 juin 2024 s'est tenue, à Belgrade, l'Assemblée de tous les Serbes avec la participation du président du Parlement du Monténégro, Andrija Mandić, dont le slogan était «Une nation, une assemblée».

Or. en

Amendement 18
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que M. Ivan Vuković, président du comité pour l'intégration

européenne du Parlement monténégrin et vice-président du Parti démocratique des socialistes du Monténégro (DPS), a été arrêté à Belgrade le 15 mars 2025;

Or. en

Amendement 19
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quater. considérant qu'en 2014, Exim Bank a octroyé un prêt au Monténégro pour la construction d'un axe routier reliant le port adriatique de Bar à la Serbie, et que ce projet faisait partie intégrante de la stratégie de la Chine des nouvelles routes de la soie;

Or. en

Amendement 20
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***reconnaît l'engagement ferme du Monténégro en faveur de l'adhésion à l'Unionet confirme son soutien sans réserve à l'adhésion future du pays à l'Union;***	1. ***s'oppose fermement à un nouvel élargissement de l'Union européenne, étant donné que les pays candidats sont encore loin de respecter les critères de stabilité politique et sociale, énoncés dans les critères de Copenhague***;

Or. en

Amendement 21

Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. reconnaît l'engagement ferme du Monténégro en faveur de l'adhésion à l'Union européenne ***et confirme*** son soutien sans réserve à l'adhésion future du pays à l'Union;	1. reconnaît l'engagement ferme du Monténégro en faveur de l'adhésion à l'Union européenne***, en particulier le soutien continu et résolu des citoyens monténégrins en faveur de l'intégration européenne, et réaffirme*** son soutien sans réserve à l'adhésion future du pays à l'Union***, qui demeure un objectif atteignable au cours de l'actuelle législature du Parlement européen***;

Or. en

Amendement 22
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. reconnaît l'engagement ferme du Monténégro en faveur de l'adhésion à l'Union européenne et confirme son soutien sans réserve à l'adhésion future du pays à l'Union;	1. reconnaît l'engagement ferme du Monténégro en faveur de l'adhésion à l'Union européenne***, en particulier le soutien continu et résolu des citoyens monténégrins à l'intégration européenne,*** et confirme son soutien sans réserve à l'adhésion future du pays à l'Union;

Or. en

Amendement 23
Jaroslav Bžoch, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. reconnaît l'engagement ferme du Monténégro en faveur de l'adhésion à l'Union européenne et confirme son soutien sans réserve à l'adhésion future du pays à l'Union;	1. reconnaît l'engagement ferme du Monténégro en faveur de l'adhésion à l'Union européenne et confirme son soutien sans réserve à l'adhésion future du pays à l'Union; ***salue la déclaration du Président du Monténégro dans laquelle il affirme que le pays a pour objectif de devenir le 28 ème État membre d'ici 2028;***

Or. en

Amendement 24
Dan Barna, Lucia Yar, Marjan Šarec, Malik Azmani, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. reconnaît l'engagement ferme du Monténégro en faveur de l'adhésion à l'Union européenne et confirme son soutien sans réserve à l'adhésion future du pays à l'Union;	1. reconnaît l'engagement ferme du Monténégro en faveur de l'adhésion à l'Union européenne et confirme son soutien sans réserve à l'adhésion future du pays à l'Union; ***se félicite du soutien déterminé des citoyens monténégrins et d'une majorité des acteurs politiques en faveur de l'intégration à l'Union en 2028;***

Or. en

Amendement 25
Lucia Yar, Dan Barna, Malik Azmani, Marjan Šarec, Ľubica Karvašová, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. reconnaît l'engagement ferme du Monténégro en faveur de l'adhésion à l'Union européenne et confirme son soutien sans réserve à l'adhésion future du	1. reconnaît l'engagement ferme du Monténégro en faveur de l'adhésion à l'Union européenne et confirme son soutien sans réserve à l'adhésion future du

pays à l'Union;	pays à l'Union; ***se félicite du rôle de premier plan que joue le Monténégro à l'échelle régionale en faveur de l'adhésion à l'Union européenne et encourage le pays à poursuivre les réformes liées à l'Union;***

Or. en

Amendement 26
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite des progrès accomplis par le Monténégro dans l'adoption de réformes et de mesures liées à l'Union, sur la base d'un calendrier ambitieux et des efforts collectifs déployés par les acteurs politiques, la société civile et les citoyens; félicite le Monténégro d'avoir respecté les critères provisoires fixés pour les chapitres 23 et 24 et d'avoir reçu un rapport d'évaluation des critères provisoires positif; se réjouit de la clôture de trois autres chapitres de négociation, ce qui porte le total à six;	2. se félicite des progrès accomplis par le Monténégro dans l'adoption de réformes et de mesures liées à l'Union, sur la base d'un calendrier ambitieux et ***appelle de ses vœux*** des efforts collectifs par les acteurs politiques, la société civile et les citoyens; félicite le Monténégro d'avoir respecté les critères provisoires fixés pour les chapitres 23 et 24 et d'avoir reçu un rapport d'évaluation des critères provisoires positif; se réjouit de la clôture de trois autres chapitres de négociation, ce qui porte le total à six;

Or. en

Amendement 27
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite des progrès accomplis par le Monténégro dans l'adoption de réformes et de mesures liées à l'Union, sur	2. se félicite des progrès accomplis par le Monténégro dans l'adoption de réformes et de mesures liées à l'Union, sur

la base d'un calendrier ambitieux et des efforts collectifs déployés par les acteurs politiques, la société civile et les citoyens; félicite le Monténégro d'avoir respecté les critères provisoires fixés pour les chapitres 23 et 24 et d'avoir reçu un rapport d'évaluation des critères provisoires positif; se réjouit de la clôture de trois autres chapitres de négociation, ce qui porte le total à six;	la base d'un calendrier ambitieux et des efforts collectifs déployés par les acteurs politiques, la société civile et les citoyens; félicite le Monténégro d'avoir respecté les critères provisoires fixés pour les chapitres 23 et 24 et d'avoir reçu un rapport d'évaluation des critères provisoires positif; ***se déclare, néanmoins, préoccupé par les idées controversées, exprimées publiquement, de propositions législatives concernant la citoyenneté et les agents étrangers;*** se réjouit de la clôture de trois autres chapitres de négociation, ce qui porte le total à six;

Or. en

Amendement 28
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite des progrès accomplis par le Monténégro dans l'adoption de réformes et de mesures liées à l'Union, sur la base d'un calendrier ambitieux et des efforts collectifs déployés par les acteurs politiques, la société civile et les citoyens; félicite le Monténégro d'avoir respecté les critères provisoires fixés pour les chapitres 23 et 24 et d'avoir reçu un rapport d'évaluation des critères provisoires positif; se réjouit de la clôture de trois autres chapitres de négociation, ce qui porte le total à six;	2. se félicite des progrès accomplis par le Monténégro dans l'adoption de réformes et de mesures liées à l'Union, sur la base d'un calendrier ambitieux et des efforts collectifs déployés par les acteurs politiques, la société civile et les citoyens; félicite le Monténégro d'avoir respecté les critères provisoires***, ce qui contribue à déterminer le rythme global des négociations,*** fixés pour les chapitres 23 et 24 et d'avoir reçu un rapport d'évaluation des critères provisoires positif; se réjouit de la clôture de trois autres chapitres de négociation, ce qui porte le total à six;

Or. en

Amendement 29
Dan Barna, Petras Auštrevičius, Malik Azmani, Marjan Šarec

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. encourage tous les acteurs politiques à rester concentrés sur l'intégration européenne et les réformes nécessaires; insiste sur la nécessité d'une stabilité politique, d'un engagement et d'une participation constructive de tous les partis pour parvenir à clôturer d'autres chapitres; souligne que les réformes adoptées doivent être effectivement mises en œuvre afin de garantir de véritables progrès;	3. encourage tous les acteurs politiques à rester concentrés sur l'intégration européenne et les réformes nécessaires; insiste sur la nécessité d'une stabilité politique, d'un engagement et d'une participation constructive de tous les partis pour parvenir à clôturer d'autres chapitres; ***déplore les changements apportés à la réforme législative adoptée peu de temps après avoir reçu un avis positif de l'Union (en particulier l'ensemble de la législation «IBAR») et*** souligne que les réformes adoptées doivent être effectivement mises en œuvre ***de manière cohérente*** afin de garantir de véritables progrès ***et un alignement total sur la législation européenne***;

Or. en

Amendement 30
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. encourage tous les acteurs politiques à rester concentrés sur l'intégration européenne et les réformes nécessaires; insiste sur la nécessité d'une stabilité politique, d'un engagement et d'une participation constructive de tous les partis pour parvenir à clôturer d'autres chapitres; souligne que les réformes adoptées doivent être effectivement mises en œuvre afin de garantir de véritables progrès;	3. encourage tous les acteurs politiques à rester concentrés sur l'intégration européenne et les réformes nécessaires; insiste sur la nécessité d'une stabilité politique, d'un engagement et d'une participation constructive de tous les partis pour parvenir à clôturer d'autres chapitres ***en 2025, dans le but d'atteindre l'objectif ambitieux que s'est fixé le pays de conclure les négociations pour son adhésion d'ici la fin de l'année 2026***; souligne que les réformes adoptées doivent être effectivement mises en œuvre afin de

garantir de véritables progrès;

Or. en

Amendement 31
Jaroslav Bžoch, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. encourage tous les acteurs politiques à rester concentrés sur l'intégration européenne et les réformes nécessaires; insiste sur la nécessité d'une stabilité politique, d'un engagement et d'une participation constructive de tous les partis pour parvenir à clôturer d'autres chapitres; souligne que les réformes adoptées doivent être effectivement mises en œuvre afin de garantir de véritables progrès;	3. encourage tous les acteurs politiques à rester concentrés sur l'intégration européenne et les réformes nécessaires; ***déplore qu'une crise politique qui secoue le pays ait détourné l'attention du processus d'adhésion;*** insiste sur la nécessité d'une stabilité politique, d'un engagement et d'une participation constructive de tous les partis pour parvenir à clôturer d'autres chapitres; souligne que les réformes adoptées doivent être effectivement mises en œuvre afin de garantir de véritables progrès;

Or. en

Amendement 32
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. encourage tous les acteurs politiques à rester concentrés sur l'intégration européenne et les réformes nécessaires; insiste sur la nécessité d'une stabilité politique, d'un engagement et d'une participation constructive de tous les partis pour parvenir à clôturer d'autres chapitres; souligne que les réformes adoptées doivent être effectivement mises	3. encourage tous les acteurs politiques à rester concentrés sur l'intégration européenne et les réformes nécessaires; insiste sur la nécessité d'une stabilité politique, d'un engagement et d'une participation constructive de tous les partis ***afin de*** parvenir à clôturer ***plus rapidement et plus efficacement*** d'autres chapitres; souligne que les réformes

en œuvre afin de garantir de véritables progrès;	adoptées doivent être effectivement mises en œuvre afin de garantir de véritables progrès;

Or. en

Amendement 33
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. encourage tous les acteurs politiques à rester concentrés sur l'intégration européenne et les réformes nécessaires; insiste sur la nécessité d'une stabilité politique, d'un engagement et d'une participation constructive de tous les partis pour parvenir à clôturer d'autres chapitres; souligne que les réformes adoptées doivent être effectivement mises en œuvre afin de garantir de véritables progrès;	3. encourage tous les acteurs politiques à rester concentrés sur l'intégration européenne et les réformes nécessaires; insiste sur la nécessité d'une stabilité politique, d'un engagement et d'une participation constructive de tous les partis ***dans la recherche d'un consensus*** pour parvenir à clôturer d'autres chapitres; souligne que les réformes adoptées doivent être effectivement mises en œuvre afin de garantir de véritables progrès;

Or. en

Amendement 34
Şerban-Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne que la crédibilité de l'Union européenne, notamment l'intégralité de sa politique d'élargissement, pourrait être considérablement menacée si les progrès tangibles engrangés par certains pays des Balkans occidentaux ne se traduisent pas par des avancées claires dans le processus d'adhésion à l'Union; souligne qu'il est

	urgent de veiller à ce que le processus d'élargissement reflète avec objectivité et transparence les véritables avancées et réformes engagées par les pays candidats afin de ne pas saper la confiance de la population dans le processus d'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 35
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. salue le fait que le Monténégro continue de s'aligner pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, y compris sur les mesures restrictives de l'Union, notamment celles liées à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; encourage le Monténégro à renforcer l'application des mesures restrictives et à empêcher leur contournement;	***supprimé***

Or. en

Amendement 36
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. salue le fait que le Monténégro continue de s'aligner pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, y compris sur les mesures restrictives de l'Union, notamment	4. salue le fait que le Monténégro continue de s'aligner pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, y compris sur les mesures restrictives de l'Union, notamment

celles liées à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; encourage le Monténégro à renforcer l'application des mesures restrictives et à empêcher leur contournement;	celles liées à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; encourage le Monténégro à renforcer l'application des mesures restrictives et à empêcher leur contournement; ***demande la saisie des avoirs des personnes sanctionnées par les autorités monténégrines; invite la Commission à réfléchir à l'octroi d'une aide économique et financière supplémentaire de l'Union aux pays des Balkans occidentaux qui ont adhéré à toutes les sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie, afin de limiter les conséquences de la crise qui se profile en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie;***
	Or. en

Amendement 37
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. salue le fait que le Monténégro continue de s'aligner pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, y compris sur les mesures restrictives de l'Union, notamment celles liées à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; encourage le Monténégro à renforcer l'application des mesures restrictives et à empêcher leur contournement;	4. se félicite du fait que le Monténégro continue de s'aligner pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, y compris sur les mesures restrictives de l'Union, notamment celles liées à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine***, ainsi que son soutien à l'ordre international fondé sur des règles au niveau des Nations unies***; encourage le Monténégro à renforcer l'application des mesures restrictives et à empêcher leur contournement;
	Or. en

Amendement 38
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. salue le fait que le Monténégro continue de s'aligner pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, y compris sur les mesures restrictives de l'Union, notamment celles liées à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; encourage le Monténégro à renforcer l'application des mesures restrictives et à empêcher leur contournement;	4. salue le fait que le Monténégro continue de s'aligner pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, y compris sur les mesures restrictives de l'Union, notamment celles liées à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine ***ainsi que celles prises à la suite de cyberattaques en 2023 et 2024***; encourage le Monténégro à renforcer l'application des mesures restrictives et à empêcher leur contournement;

Or. en

Amendement 39
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. salue la participation active du Monténégro à des missions et opérations de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union, comme l'opération Atalanta de la force navale de l'Union européenne, ainsi qu'à des missions de l'OTAN et à d'autres missions internationales et multilatérales;

Or. en

Amendement 40
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis salue la participation du Monténégro aux missions et opérations de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union, ainsi qu'aux missions de l'OTAN et aux autres missions internationales multilatérales;

Or. en

Amendement 41
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis souligne que l'ensemble des représentants d'État devraient respecter et promouvoir l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), l'engagement en faveur des valeurs de l'Union européenne ainsi que de l'indépendance du Monténégro; se dit, dans ce contexte, fortement préoccupé quant aux déclarations de hauts fonctionnaires en soutien au président de la République serbe de Bosnie (RS), Milorad Dodik, qui fragilise la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, ainsi que sa participation à la l'Assemblée de tous les Serbes; souligne que les membres de la coalition au pouvoir ainsi que les représentants du gouvernement devraient empêcher toute action susceptible d'entraver la voie stratégique empruntée par le Monténégro pour devenir membre de l'Union européenne et de porter atteinte à la souveraineté du pays;

Or. en

Amendement 42
Lucia Yar, Dan Barna, Malik Azmani, Marjan Šarec, Ľubica Karvašová, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. salue le soutien humanitaire et matériel apporté par le Monténégro à l'Ukraine; rappelle que le Monténégro ***accueille un*** grand nombre de réfugiés ukrainiens;	5. salue le soutien humanitaire et matériel apporté par le Monténégro à l'Ukraine; ***se félicite de l'extension temporaire du mécanisme de protection qui garantit aux personnes fuyant l'Ukraine le droit de rester au Monténégro pendant un an; relève que plus de 18 800 réfugiés d'Ukraine ont été enregistrés en date du 31 janvier 2025 selon les statistiques du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), et*** rappelle que le Monténégro ***figure parmi les pays des Balkans occidentaux qui accueillent le plus*** grand nombre de réfugiés ukrainiens;

Or. en

Amendement 43
Lucia Yar, Dan Barna, Malik Azmani, Marjan Šarec, Ľubica Karvašová, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. se félicite de la décision du Conseil de défense et de sécurité du Monténégro d'approuver la participation des forces armées à la mission d'assistance militaire de l'Union européenne et au programme de formation et d'assistance à la sécurité en faveur de l'Ukraine de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN); invite le Parlement monténégrin à

prendre ces décisions cruciales, afin de renforcer ainsi l'engagement du pays en faveur de la sécurité collective;

Or. en

Amendement 44
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. ***demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN;*** prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	6. prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 45
Jaroslav Bžoch, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation***,*** les menaces hybrides ***et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers*** et prie instamment le	6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation ***et*** les menaces hybrides et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie

Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;

instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 46
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	6. demeure sérieusement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation***, y compris les tentatives d'influence sur les processus politiques et l'opinion publique,*** menées par des acteurs de pays tiers***, tels que la Chine, la Russie et la Serbie,*** et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; ***condamne les tentatives par la Russie et les pays voisins d'exploiter les tensions ethniques au Monténégro afin d'alimenter les conflits et de diviser les communautés; constate le rôle de l'Église orthodoxe serbe en tant qu'instrument d'influence extérieure et condamne son ingérence à cet égard;*** prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union; ***prie instamment les autorités monténégrines de renforcer la résilience face à une telle ingérence en améliorant les mesures de cybersécurité et en promouvant l'éducation aux médias***

parmi les citoyens; préconise de renforcer la coopération européenne avec le Monténégro dans la lutte contre la désinformation, l'ingérence extérieure, les cybermenaces et les menaces hybrides qui visent à compromettre la perspective européenne du pays et de la région;

Or. en

Amendement 47
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; ***relève que les institutions religieuses peuvent être utilisées comme outil d'influence extérieure et condamne toute ingérence indue de l'Église orthodoxe serbe à cet égard; invite le Monténégro à déployer des efforts importants et systémiques en vue d'identifier et de démanteler les usines de désinformation et souligne l'importance de la liberté et de l'indépendance des médias, de la qualité des reportages et du renforcement de l'éducation aux médias, puisqu'il s'agit d'éléments clés de la lutte contre la désinformation;*** prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 48
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; ***recommande au Monténégro la mise en place d'un groupe de travail spécialisé afin de pouvoir répondre de manière coordonnée à l'ingérence électorale et à la désinformation; encourage, par ailleurs, le Monténégro à renforcer sa cyberdéfense en tirant parti des programmes de partage des renseignements et de renforcement des capacités dans le cadre de l'équipe de soutien pour la lutte contre les pratiques hybrides de l'OTAN; souligne l'importance des campagnes de sensibilisation du public et des programmes d'éducation aux médias pour renforcer la résilience de la société aux récits malveillants;*** prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union; ***appelle la Commission européenne à poursuivre les efforts du Service européen pour l'action extérieur (SEAE) et de la Task Force Balkans occidentaux pour approfondir leurs activités de sensibilisation en augmentant leur visibilité dans les médias locaux, en publiant régulièrement des rapports de vérification des faits et en mettant en place des partenariats avec des***

organisations de la société civile afin de lutter plus efficacement contre les discours mensongers;

Or. en

Amendement 49
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines ***de renforcer*** la communication stratégique avec les citoyens monténégrins ***sur les avantages du*** processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; ***appelle de ses vœux une plus grande surveillance du paysage médiatique afin de lutter contre les fausses informations et les autres activités de désinformation, en particulier celles orchestrées par des influences étrangères malveillantes;*** prie instamment l'Union et les autorités monténégrines ***d'intensifier*** la communication stratégique avec les citoyens monténégrins ***en ce qui concerne le*** processus d'élargissement et ***les avantages*** de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 50
Dan Barna, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Malik Azmani, Marjan Šarec

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*

6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union***, ainsi que sur les critères concrets qui doivent encore être remplis pour que le Monténégro respecte les exigences de l'Union***;

Or. en

Amendement 51
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers ***et*** prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	6. demeure vivement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menés par des acteurs de pays tiers ***qui déforment le rôle européen et sapent les progrès du Monténégro sur la voie européenne;*** prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération à l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 52
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines ***de renforcer*** la communication stratégique avec les citoyens monténégrins ***sur les avantages du*** processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, ***les cyberattaques,*** les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers***, notamment la Russie et la Serbie,*** et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines ***d'intensifier*** la communication stratégique avec les citoyens monténégrins ***en ce qui concerne le*** processus d'élargissement et ***les avantages*** de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 53
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la	6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers***, y compris la Russie,*** et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de

communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;

Or. fi

Amendement 54
Lucia Yar, Dan Barna, Malik Azmani, Marjan Šarec, Ľubica Karvašová, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union; ***rappelle l'importance de renforcer les capacités de résilience face à la manipulation de l'information et à l'interférence de l'information venant de l'étranger;***

Or. en

Amendement 55
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*

6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	6. demeure vivement préoccupé par les ingérences étrangères malveillantes, les efforts de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation menées par des acteurs de pays tiers***, souligne l'importance stratégique de l'appartenance du Monténégro à l'OTAN,*** et prie instamment le Monténégro d'adopter des contre-mesures en coopération avec l'Union et l'OTAN; prie instamment l'Union et les autorités monténégrines de renforcer la communication stratégique avec les citoyens monténégrins sur les avantages du processus d'élargissement et de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 56
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. préconise de renforcer la coopération européenne avec le Monténégro dans la lutte contre la désinformation, les cybermenaces et les menaces hybrides qui visent à compromettre la perspective européenne de la région;

Or. en

Amendement 57
Lucia Yar, Dan Barna, Malik Azmani, Marjan Šarec, Ľubica Karvašová, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. invite la Commission, le Service européen pour l'action extérieure et la délégation de l'Union au Monténégro à intensifier leurs efforts pour améliorer la visibilité de l'Union dans le pays et à mener une campagne de communication active et efficace sur l'importance et les avantages d'un partenariat étroit entre le Monténégro et l'Union, notamment les projets financés par l'Union et l'avenir européen du Monténégro; demande d'élargir la surveillance de la task force StratCom afin de se concentrer sur les menaces de désinformation transfrontalières dans les pays des Balkans occidentaux et leurs voisins;

Or. en

Amendement 58
Lucia Yar, Dan Barna, Malik Azmani, Marjan Šarec, Ľubica Karvašová, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se réjouit que le Parlement monténégrin ait renouvelé son engagement au sein de la commission parlementaire de stabilisation et d'association;	7. se réjouit que le Parlement monténégrin ait renouvelé son engagement au sein de la commission parlementaire de stabilisation et d'association; ***relève le rôle clé joué par le Parlement monténégrin dans l'adoption de la législation liée à l'adhésion; souligne l'importance de la coopération parlementaire dans le cadre du processus d'adhésion à l'Union du Monténégro; réaffirme que le Parlement européen est prêt à déployer ses ressources politiques et techniques pour faire progresser le programme de réformes lié à l'Union, notamment en favorisant les activités de soutien à la démocratie;***

Or. en

Amendement 59
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. reconnaît le rôle essentiel du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion; constate avec inquiétude ***les boycotts et blocages politiques, ainsi que*** la résurgence des tensions et de la polarisation ethnique; demande l'instauration d'un dialogue constructif et la recherche d'un consensus dans l'ensemble du spectre politique, en donnant la priorité à la qualité législative; encourage vivement les consultations publiques inclusives et transparentes et la participation régulière de la société civile aux processus de décision;	8. reconnaît le rôle essentiel du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion; constate avec inquiétude la résurgence des tensions et de la polarisation ethnique; demande l'instauration d'un dialogue constructif et la recherche d'un consensus dans l'ensemble du spectre politique, en donnant la priorité à la qualité législative; encourage vivement les consultations publiques inclusives et transparentes et la participation régulière de la société civile aux processus de décision;

Or. en

Amendement 60
Dan Barna, Lucia Yar, Marjan Šarec, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. reconnaît le rôle essentiel du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion; constate avec inquiétude ***les boycotts et blocages politiques, ainsi que*** la résurgence des tensions et de la polarisation ethnique; demande l'instauration d'un dialogue constructif et la recherche d'un consensus dans l'ensemble du spectre politique, en donnant la priorité à la qualité législative;	8. reconnaît le rôle essentiel du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion; constate avec inquiétude la résurgence des tensions et de la polarisation ethnique; demande l'instauration d'un dialogue constructif et la recherche d'un consensus dans l'ensemble du spectre politique, en donnant la priorité à la qualité législative; encourage vivement les consultations

encourage vivement les consultations publiques inclusives et transparentes et la participation régulière de la société civile aux processus de décision;

publiques inclusives et transparentes et la participation régulière de la société civile aux processus de décision;

Or. en

Amendement 61
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. reconnaît le rôle essentiel du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion; constate avec inquiétude les boycotts et blocages politiques, ainsi que la résurgence des tensions et de la polarisation ethnique; demande l'instauration d'un dialogue constructif et la recherche d'un consensus dans l'ensemble du spectre politique, en donnant la priorité à la qualité législative; encourage vivement ***les*** consultations publiques inclusives et transparentes et la participation régulière de la société civile aux processus de décision;	8. reconnaît le rôle essentiel du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion; constate avec inquiétude les boycotts et les blocages politiques, ainsi que la résurgence des tensions ***au sein et entre le pouvoir exécutif et législatif, ce qui continue d'entraver le processus de réformes,*** et de la polarisation ethnique***; se félicite que le Premier ministre et les dirigeants d'opposition se soient accordés pour demander un avis à la Commission de Venise en ce qui concerne la fin du mandat de la juge de la Cour constitutionnelle, Dragana Djuranovic, ainsi que le refus de retour au parlement; réaffirme qu'un engagement politique de tous les partis et le bon fonctionnement d'un parlement sont nécessaires pour réaliser de réels progrès dans les réformes clés nécessaires sur la voie de l'adhésion à l'Union, en particulier les réformes électorales et judiciaires ainsi que la lutte contre la criminalité organisée et la corruption***; demande l'instauration d'un dialogue constructif et la recherche d'un consensus dans l'ensemble du spectre politique, en donnant la priorité à la qualité législative; encourage vivement ***le parlement à exercer efficacement son rôle de contrôle et la majorité parlementaire à faire preuve d'une plus grande ouverture à l'égard de l'opposition et de ses***

propositions; demande instamment l'organisation de consultations publiques inclusives et transparentes et la participation régulière ***et significative*** de la société civile aux processus de décision;

Or. en

Amendement 62
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. reconnaît le rôle essentiel du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion; constate avec inquiétude les boycotts et blocages politiques, ainsi que la résurgence des tensions et de la polarisation ***ethnique***; demande l'instauration d'un dialogue constructif et la recherche d'un consensus dans l'ensemble du spectre politique, en donnant la priorité à la qualité législative; encourage vivement les consultations publiques inclusives et transparentes et la participation régulière de la société civile aux processus de décision;	8. reconnaît le rôle essentiel du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion; constate avec inquiétude les boycotts et blocages politiques, ainsi que la résurgence des tensions et de la polarisation; ***invite instamment la majorité en place ainsi que les partis d'opposition à accorder la priorité à la recherche de la solution appropriée à la crise institutionnelle grâce au dialogue parlementaire;*** demande l'instauration d'un dialogue constructif et la recherche d'un consensus dans l'ensemble du spectre politique, en donnant la priorité à la qualité législative; encourage vivement les consultations publiques inclusives et transparentes et la participation régulière ***et significative*** de la société civile aux processus de décisions***, et ce dès les premières phases du processus législatif, notamment en ce qui concerne la législation clé dans le cadre du processus de réformes lié à l'Union***;

Or. en

Amendement 63
Jaroslav Bžoch, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. reconnaît le rôle essentiel du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion; ***constate*** avec inquiétude les boycotts et blocages politiques, ainsi ***que*** la résurgence des tensions et de la polarisation ethnique; demande l'instauration d'un dialogue constructif et la recherche d'un consensus dans l'ensemble du spectre politique, en donnant la priorité à la qualité législative; encourage vivement les consultations publiques inclusives et transparentes et la participation régulière de la société civile aux processus de décision;	8. reconnaît le rôle essentiel du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion; ***relève les efforts accomplis dans la résolution des crises politiques, note cependant*** avec inquiétude les boycotts et blocages politiques ***toujours en cours, et invite les différents partis à déployer tous les efforts nécessaires pour mettre fin à ces crises***, ainsi ***qu'à*** la résurgence des tensions et de la polarisation ethnique; demande l'instauration d'un dialogue constructif et la recherche d'un consensus dans l'ensemble du spectre politique, en donnant la priorité à la qualité législative; encourage vivement les consultations publiques inclusives et transparentes et la participation régulière de la société civile aux processus de décision;

Or. en

Amendement 64
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. prie instamment le parlement et le gouvernement monténégrins d'empêcher que les politiques identitaires ne détournent l'attention de l'agenda européen ou ne viennent perturber les relations avec ses voisins, en veillant à ce que le Monténégro reste résolument engagé sur le chemin de l'adhésion à l'Union, tout en soulignant que toute discussion portant sur les politiques

identitaires doit être traitée avec la plus grande prudence afin d'éviter une polarisation accrue et devrait viser un large consensus sociétal; se dit, dans ce contexte, vivement préoccupé quant aux propositions controversées sur la citoyenneté et la langue;

Or. en

Amendement 65
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne que la proposition de loi sur les agents étrangers au Monténégro est incompatible avec les valeurs et les normes de l'Union européenne et de l'OTAN; relève qu'une telle loi, semblable aux lois restrictives de pays comme la Russie ou la Géorgie, peut porter atteinte aux libertés fondamentales, telles que la liberté d'expression et d'association, et altérer le fonctionnement d'une société civile dynamique; invite le Monténégro à veiller à ce que les politiques et la législation du pays soient pleinement conformes à l'acquis de l'Union et aux normes internationales;

Or. en

Amendement 66
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter(nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. se dit préoccupé quant aux

modifications de la loi sur la nationalité, en particulier celles qui autorisent la double-nationalité, qui pourraient avoir des conséquences graves et à long terme sur les processus de prise de décision du pays et sur l'identité nationale; souligne qu'en tant que pays candidat, le Monténégro devrait s'abstenir de toute mesure susceptible de compromettre la trajectoire stratégique du pays ou la sécurité de l'Union, y compris lorsqu'il fait usage de ses prérogatives en matière d'octroi de nationalité; prie le Monténégro de veiller à ce que toute nouvelle législation soit pleinement alignée sur l'acquis de l'Union et respecte les droits fondamentaux;

Or. en

Amendement 67
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. déplore la participation à l'Assemblée de tous les Serbes, à Belgrade, du président du Parlement monténégrin, Andrija Mandić, et son soutien à la déclaration adoptée à cette occasion portant atteinte à la souveraineté du Monténégro, de la Bosnie-Herzégovine et du Kosovo;

Or. en

Amendement 68
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. se dit préoccupé par le soutien apporté par le président du Parlement monténégrin, Andrija Mandić, et d'autres membres de la coalition au pouvoir aux politiques sécessionnistes et déstabilisatrices du président de la République serbe de Bosnie, Milorad Dodik, après son procès en Bosnie-Herzégovine voisine;

Or. en

Amendement 69
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter(nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. encourage le club des femmes parlementaires à jouer un rôle plus actif, en s'inspirant de l'exemple encourageant de la précédente législature, au cours de laquelle elles ont démontré leur pouvoir fédérateur en plaidant pour des questions d'intérêt commun allant par-delà les intérêts partisans;

Or. en

Amendement 70
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite le Monténégro à aligner pleinement son cadre juridique électoral	9. invite le Monténégro à aligner pleinement son cadre juridique électoral

sur les normes de l'Union et à mettre en œuvre les recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe[5]; prie instamment le Monténégro de renforcer la transparence et le contrôle des dépenses des partis politiques et d'empêcher l'utilisation abusive des ressources publiques conformément aux normes de l'Union;	sur les normes de l'Union et à mettre en œuvre les recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe[5]***, ainsi que les recommandations de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (avec un «système 50-50 de listes alternées») avant les élections parlementaires de 2027***; prie instamment le Monténégro de renforcer la transparence et le contrôle des dépenses des partis politiques et d'empêcher l'utilisation abusive des ressources publiques conformément aux normes de l'Union***, en commençant par tenir les partis politiques responsables de délits lorsqu'ils utilisent abusivement les allocations budgétaires pour leurs associations féminines***;
5 https://www.osce.org/odihr/elections/montenegro/542637.	5 https://www.osce.org/odihr/elections/montenegro/542637.

Or. en

Amendement 71
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite le Monténégro à aligner pleinement son cadre juridique électoral sur les normes de l'Union et à mettre en œuvre les recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe[5]; prie instamment le Monténégro de renforcer la transparence et le contrôle des dépenses des partis politiques et d'empêcher l'utilisation abusive des ressources	9. invite le Monténégro à aligner pleinement son cadre juridique électoral sur les normes de l'Union***, notamment en ce qui concerne l'harmonisation de la législation électorale, la restriction des droits de vote et de candidature, la transparence, les mécanismes de résolution des litiges et la surveillance des campagnes et des médias,*** et à mettre en œuvre les recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de

publiques ***conformément*** aux normes de l'Union;	l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe[5]; prie instamment le Monténégro de renforcer la transparence et le contrôle des dépenses des partis politiques et d'empêcher l'utilisation abusive des ressources publiques ***en veillant à ce que la législation concernée soit conforme*** aux normes de l'Union;
5 https://www.osce.org/odihr/elections/montenegro/542637.	5 https://www.osce.org/odihr/elections/montenegro/542637.

Or. en

Amendement 72
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite le Monténégro à aligner pleinement son cadre juridique électoral sur les normes de l'Union et à mettre en œuvre les recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe[5]; prie instamment le Monténégro de renforcer la transparence et le contrôle des dépenses des partis politiques et d'empêcher l'utilisation abusive des ressources publiques conformément aux normes de l'Union;	9. invite le Monténégro à aligner pleinement son cadre juridique électoral sur les normes de l'Union et à mettre en œuvre les recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe[5];
5 https://www.osce.org/odihr/elections/montenegro/542637.	5 https://www.osce.org/odihr/elections/montenegro/542637.

Or. en

Amendement 73
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite le Monténégro à aligner pleinement son cadre juridique électoral sur les normes de l'Union et à mettre en œuvre les recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe[5]; prie instamment le Monténégro de renforcer la transparence et le contrôle des dépenses des partis politiques et d'empêcher l'utilisation abusive des ressources publiques conformément aux normes de l'Union;	9. invite le Monténégro à aligner pleinement son cadre juridique électoral sur les normes de l'Union et à mettre en œuvre les recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe[5]; prie instamment le Monténégro de renforcer la transparence et le contrôle des dépenses des partis politiques et d'empêcher l'utilisation abusive des ressources publiques conformément aux normes de l'Union; ***appelle de ses vœux une révision de la loi sur le financement des entités politiques et des campagnes électorales pour qu'elles soient totalement conformes aux normes européennes;***
5 https://www.osce.org/odihr/elections/montenegro/542637.	5 https://www.osce.org/odihr/elections/montenegro/542637.

Or. en

Amendement 74
Dan Barna, Marjan Šarec, Petras Auštrevičius, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite le Monténégro à aligner pleinement son cadre juridique électoral sur les normes de l'Union et à mettre en œuvre les recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité	9. invite le Monténégro à aligner pleinement son cadre juridique électoral sur les normes de l'Union et à mettre en œuvre les recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité

et la coopération en Europe[5]; prie instamment le Monténégro de renforcer la transparence et le contrôle des dépenses des partis politiques et d'empêcher l'utilisation abusive des ressources publiques conformément aux normes de l'Union;

et la coopération en Europe[5]; prie instamment le Monténégro de renforcer la transparence et le contrôle des dépenses des partis politiques et d'empêcher l'utilisation abusive des ressources publiques conformément aux normes de l'Union; ***exprime son inquiétude quant aux tentatives de modification de la loi sur la citoyenneté monténégrine au parlement;***

5 https://www.osce.org/odihr/elections/montenegro/542637.

5 https://www.osce.org/odihr/elections/montenegro/542637.

Or. en

Amendement 75
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite le Monténégro à aligner pleinement son cadre juridique électoral sur les normes de l'Union et à mettre en œuvre les recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE-BIDDH); prie instamment le Monténégro de renforcer la transparence et le contrôle des dépenses des partis politiques et d'empêcher l'utilisation abusive des ressources publiques conformément aux normes de l'Union; souligne le rôle de l'Agence pour la prévention de la corruption (APC) dans le cadre du contrôle du financement politique; recommande au Monténégro de renforcer l'application des règles relatives au financement par des tiers, de durcir les sanctions en cas d'infraction et d'améliorer la transparence de la

publicité politique en ligne; appelle de ses vœux une coopération renforcée entre l'APC et les autorités chargées du renseignement financier afin de détecter et de prévenir l'influence étrangère dans les campagnes politiques;

Or. en

Amendement 76
Jaroslav Bžoch, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***invite les*** autorités monténégrines ***à instaurer*** une journée unique d'élections municipales à l'échelle nationale afin d'améliorer l'efficacité de la gouvernance, de réduire les tensions politiques et de renforcer la stabilité et l'efficacité des institutions municipales et étatiques;	10. ***recommande aux*** autorités monténégrines ***d'instaurer*** une journée unique d'élections municipales à l'échelle nationale afin d'améliorer l'efficacité de la gouvernance, de réduire les tensions politiques et de renforcer la stabilité et l'efficacité des institutions municipales et étatiques;

Or. en

Amendement 77
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***invite*** les autorités monténégrines ***à instaurer*** une journée unique d'élections municipales à l'échelle nationale afin d'améliorer l'efficacité de la gouvernance, de réduire les tensions politiques et de renforcer la stabilité et l'efficacité des institutions municipales et étatiques;	10. ***prie, à nouveau, instamment*** les autorités monténégrines ***d'instaurer*** une journée unique d'élections municipales à l'échelle nationale afin d'améliorer l'efficacité de la gouvernance, de réduire les tensions politiques et de renforcer la stabilité et l'efficacité des institutions municipales et étatiques; ***rappelle que cette***

étape de la réforme constitue une condition pour les futurs versements des fonds liés à la facilité pour les réformes et la croissance, et qu'il convient de lui accorder la plus importante priorité;

Or. en

Amendement 78
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. invite les autorités monténégrines à instaurer une journée unique d'élections municipales à l'échelle nationale afin d'améliorer l'efficacité de la gouvernance, de réduire les tensions politiques et de renforcer la stabilité et l'efficacité des institutions municipales et étatiques;	10. invite ***à nouveau*** les autorités monténégrines à instaurer une journée unique d'élections municipales***, comme le prévoit la loi sur l'autonomie locale, déjà amendée en 2022, selon laquelle les élections locales dans 14 municipalités doivent se tenir le même jour,*** afin d'améliorer l'efficacité de la gouvernance, de réduire les tensions politiques et de renforcer la stabilité et l'efficacité des institutions municipales et étatiques;

Or. en

Amendement 79
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. invite les autorités monténégrines à instaurer une journée unique d'élections municipales à l'échelle nationale afin d'améliorer l'efficacité de la gouvernance, de réduire les tensions politiques et de renforcer la stabilité et l'efficacité des institutions municipales et étatiques;	10. invite les autorités monténégrines à instaurer une journée unique d'élections municipales à l'échelle nationale afin d'améliorer l'efficacité de la gouvernance, de réduire les tensions politiques et de renforcer la stabilité et l'efficacité des institutions municipales et étatiques; ***se***

félicite que les élections aient eu lieu le même jour d'octobre 2022 dans 14 municipalités; demande un cadre législatif solide à cet égard;

Or. en

Amendement 80
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. se dit sérieusement préoccupé par la mauvaise tenue du processus électoral dans la municipalité de Šavnik où les élections ont été reconduites pendant plus de deux ans et demi sans résultat final; déplore les irrégularités électorales, y compris les changements d'adresse légale des électeurs afin de pouvoir voter à Šavnik et la mise en place d'un système de transport de la part du Parti démocratique des socialistes du Monténégro pour permettre aux électeurs de voter le jour du scrutin; demande à la commission électorale et au gouvernement monténégrin de veiller à ce que le processus électoral soit mené à son terme;

Or. en

Amendement 81
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. demande aux autorités

monténégrines d'adopter la loi sur le gouvernement qui a été préparée en coopération avec le Conseil de l'Europe et alignée sur les orientations de la Commission européenne; rappelle que cette loi permettra un meilleur cadre de gouvernance, une meilleure optimisation de l'administration publique et une réduction du nombre de ministères, des portefeuilles politiques moins fractionnés, une plus grande transparence et un mécanisme de prévention de l'utilisation de ces postes comme outil de négociation politique;

Or. en

Amendement 82
Dan Barna, Malik Azmani, Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. insiste sur l'importance du professionnalisme, du mérite et de la transparence de la fonction publique; invite le Monténégro à modifier et à mettre en œuvre la législation pertinente;	11. insiste sur l'importance du professionnalisme, du mérite et de la transparence de la fonction publique; invite le Monténégro à modifier et à mettre en œuvre la législation pertinente***, notamment les garanties procédurales contre les décisions de nomination et de licenciement motivées par des considérations politiques***; ***déplore l'absence de progrès significatif dans l'adoption et la mise en œuvre effective d'une telle législation et relève que cela signifie que le recrutement dans la fonction publique fait encore l'objet d'une influence politique;***

Or. en

Amendement 83
Vladimir Prebilič

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. insiste sur l'importance du professionnalisme, du mérite et de la transparence de la fonction publique; invite le Monténégro à modifier et à mettre en œuvre la législation pertinente;	11. insiste sur l'importance du professionnalisme, du mérite et de la transparence de la fonction publique; invite le Monténégro à modifier et à mettre en œuvre la législation pertinente ***afin de fournir un cadre pour la professionnalisation, l'optimisation et la rationalisation de l'administration de l'état***; ***souligne également la nécessité de mettre en œuvre des normes élevées pour les postes de direction afin de garantir la compétence et la responsabilité dans le service public;***

Or. en

Amendement 84
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. insiste sur l'importance du professionnalisme, du mérite et de la transparence de la fonction publique; invite le Monténégro à modifier et à mettre en œuvre la législation pertinente;	11. insiste sur l'importance du professionnalisme, du mérite et de la transparence de la fonction publique; invite le Monténégro à modifier et à mettre en œuvre la législation pertinente ***afin de fournir un cadre pour la professionnalisation, l'optimisation et la rationalisation de l'administration de l'état***;

Or. en

Amendement 85
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. insiste sur l'importance du professionnalisme, du mérite et de la transparence de la fonction publique; invite le Monténégro à modifier et à mettre en œuvre la législation pertinente;	11. insiste sur l'importance du professionnalisme, du mérite et de la transparence de la fonction publique***, et sur l'importance de la dépolitisation de la fonction publique***; invite le Monténégro à modifier et à mettre en œuvre la législation pertinente;

Or. en

Amendement 86
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite de l'inclusion du Monténégro dans le rapport 2024 de la Commission sur l'état de droit;	12. se félicite de l'inclusion du Monténégro dans le rapport 2024 de la Commission sur l'état de droit; ***relève avec préoccupation les lacunes identifiées, notamment en qui concerne les nominations judiciaires et l'indépendance du ministère public;***

Or. en

Amendement 87
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***se réjouit des progrès*** accomplis	13. ***note les efforts*** accomplis dans la

dans la mise en œuvre des principales réformes judiciaires ***dans l'adoption d'un nouveau cadre stratégique et dans la confirmation de nominations judiciaires suspendues depuis longtemps***;	mise en œuvre des principales réformes judiciaires***; se dit gravement préoccupé par le processus de nomination de la Cour constitutionnelle et prie instamment les autorités monténégrines d'accepter la médiation de la Commission de Venise afin de garantir la clarté et la sécurité juridique du processus***;

Or. en

Amendement 88
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. se réjouit des progrès accomplis dans la mise en œuvre des principales réformes judiciaires, dans l'adoption d'un nouveau cadre stratégique et dans la confirmation de nominations judiciaires suspendues depuis longtemps;	13. se réjouit des progrès accomplis dans la mise en œuvre des principales réformes judiciaires, dans l'adoption d'un nouveau cadre stratégique et dans la confirmation de nominations judiciaires suspendues depuis longtemps; ***invite le Monténégro à pourvoir les postes judiciaires de haut niveau encore vacants;***

Or. en

Amendement 89
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. se réjouit des progrès accomplis dans la mise en œuvre des principales réformes judiciaires, dans l'adoption d'un nouveau cadre stratégique et dans la confirmation de nominations judiciaires suspendues depuis longtemps;	13. se réjouit des progrès accomplis dans la mise en œuvre des principales réformes judiciaires, dans l'adoption d'un nouveau cadre stratégique et dans la confirmation de nominations judiciaires suspendues depuis longtemps; ***invite le Monténégro à pourvoir les postes***

judiciaires vacants;

Or. en

Amendement 90
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. prie instamment le Monténégro d'aligner davantage son cadre juridique***,*** ***notamment la constitution,*** sur la législation et les normes de l'Union en matière d'indépendance, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme du pouvoir judiciaire, de mettre en œuvre les recommandations internationales en suspens et de définir des critères de départ à la retraite des juges et des procureurs conformément aux normes européennes;	14. prie instamment le Monténégro d'aligner davantage son cadre juridique sur la législation et les normes de l'Union en matière d'indépendance, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme du pouvoir judiciaire, de mettre en œuvre les recommandations internationales en suspens et de définir des critères de départ à la retraite des juges et des procureurs conformément aux normes européennes; ***recommande l'adoption des amendements à la Constitution lors de la phase finale des négociations pour l'adhésion à l'Union européenne;***

Or. en

Amendement 91
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. prie instamment le Monténégro d'aligner davantage son cadre juridique, notamment la constitution, sur la législation et les normes de l'Union en matière d'indépendance, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme du pouvoir judiciaire, de mettre en œuvre les recommandations	14. prie instamment le Monténégro d'aligner davantage son cadre juridique, notamment la constitution, ***en particulier la composition et le processus décisionnel du Conseil judiciaire,*** sur la législation et les normes de l'Union en matière d'indépendance, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de

internationales en suspens et de définir des critères de départ à la retraite des juges et des procureurs conformément aux normes européennes;

professionnalisme du pouvoir judiciaire, de mettre en œuvre les recommandations internationales en suspens et de définir des critères de départ à la retraite des juges et des procureurs conformément aux normes européennes;

Or. en

Amendement 92
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. prie instamment le Monténégro d'aligner davantage son cadre juridique, notamment la constitution, sur la législation et les normes de l'Union en matière d'indépendance, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme du pouvoir judiciaire, de mettre en œuvre les recommandations internationales en suspens et de définir des critères de départ à la retraite des juges et des procureurs conformément aux normes européennes;	14. prie instamment le Monténégro d'aligner davantage son cadre juridique, notamment la constitution, sur la législation et les normes de l'Union en matière d'indépendance, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme du pouvoir judiciaire, ***y compris sur la poursuite de la dépolitisation des nominations pour renforcer l'indépendance,*** de mettre en œuvre les recommandations internationales en suspens et de définir des critères de départ à la retraite des juges et des procureurs conformément aux normes européennes ***et dans le plein respect de la constitution***;

Or. en

Amendement 93
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. prie instamment le Monténégro	14. prie instamment le Monténégro

d'aligner davantage son cadre juridique, notamment la constitution, sur la législation et les normes de l'Union en matière d'indépendance, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme du pouvoir judiciaire, de mettre en œuvre les recommandations internationales en suspens et de définir des critères de départ à la retraite des juges et des procureurs conformément aux normes européennes;	d'aligner davantage son cadre juridique, notamment la constitution, sur la législation et les normes de l'Union en matière d'indépendance, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme du pouvoir judiciaire, de mettre en œuvre les recommandations internationales en suspens et de définir des critères de départ à la retraite des juges et des procureurs conformément aux normes européennes; ***déplore le retard des affaires en cours et demande au Monténégro de prendre des mesures pour réduire la durée des procédures judiciaires, en particulier pour les affaires de criminalité grave et organisée, notamment celles liées au blanchiment d'argent;***
	Or. en

Amendement 94
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. déplore le retard des affaires en cours et demande au Monténégro de prendre des mesures pour réduire la durée des procédures judiciaires, en particulier pour les affaires de criminalité grave et organisée, notamment le blanchiment d'argent;
	Or. en

Amendement 95
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. recommande de renforcer le fonctionnement des institutions étatiques et la coordination entre celles-ci dans le but de parvenir à une stabilité politique et de poursuivre les progrès considérables accomplis dans des réformes clés liées à l'Union, en particulier des réformes électorales et judiciaires et dans le domaine de la lutte contre le crime organisé et la corruption;

Or. en

Amendement 96
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. prend acte des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la corruption***, notamment de nouvelles lois et dispositions relatives à la protection des lanceurs d'alerte***; encourage le Monténégro à poursuivre l'alignement sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union et à donner suite aux recommandations de la Commission, de la Commission de Venise et du GRECO;	15. prend acte des progrès accomplis dans la lutte contre la corruption; encourage le Monténégro à poursuivre l'alignement sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union et à donner suite aux recommandations de la Commission, de la Commission de Venise et du GRECO;

Or. en

Amendement 97
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*

15. prend acte des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la corruption, notamment de nouvelles lois et dispositions relatives à la protection des lanceurs d'alerte; encourage le Monténégro à poursuivre l'alignement sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union et à donner suite aux recommandations de la Commission, de la Commission de Venise et du GRECO;	15. prend acte des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la corruption ***dans le cadre stratégique et législatif***, notamment de nouvelles lois et dispositions relatives à la protection des lanceurs d'alerte; ***prie instamment le Monténégro de renforcer la réponse de la justice pénale face à la grande corruption et de créer les conditions permettant aux institutions judiciaires et aux organismes indépendants chargés de la lutte contre la corruption de fonctionner efficacement, à l'abri de toute influence politique;*** encourage le Monténégro à poursuivre l'alignement sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union et à donner suite aux recommandations de la Commission, de la Commission de Venise et du GRECO; ***invite les autorités monténégrines à continuer de remédier aux lacunes existantes dans le traitement des affaires de criminalité organisée et dans la saisie et la confiscation des avoirs criminels;***

Or. en

Amendement 98
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. prend acte des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la corruption, notamment de nouvelles lois et dispositions relatives à la protection des lanceurs d'alerte; encourage le Monténégro à poursuivre l'alignement sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union et à donner suite aux recommandations de la Commission, de la Commission de Venise et du GRECO;	15. prend acte des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la corruption, notamment de nouvelles lois et dispositions relatives à la protection des lanceurs d'alerte***, la création d'un nouveau Conseil national pour la lutte contre la corruption et une nouvelle stratégie pour la période 2024-2028***; encourage le Monténégro à poursuivre l'alignement sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union et à donner suite aux recommandations de la Commission, de la

Commission de Venise et du GRECO;

Or. en

Amendement 99
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. prend acte des ***travaux*** de l'Agence pour la prévention de la corruption et demande qu'elle soit dotée d'un financement suffisant; demande le renforcement du cadre de prévention de la corruption;	16. prend acte des ***efforts*** de l'Agence pour la prévention de la corruption et demande qu'elle soit dotée d'un financement suffisant; ***souligne qu'il est nécessaire de procéder en urgence à la dépolitisation de l'Agence pour la prévention de la corruption; relève que l'Agence doit produire des résultats tangibles et agir de façon non-sélective pour renforcer son intégrité et son autorité dans l'exercice plein et entier de ses compétences;*** demande le renforcement du cadre de prévention de la corruption;

Or. en

Amendement 100
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. prend acte des travaux de l'Agence pour la prévention de la corruption et demande qu'elle soit dotée d'un financement suffisant; demande le renforcement du cadre de prévention de la corruption;	16. prend acte des travaux de l'Agence pour la prévention de la corruption et demande qu'elle soit dotée d'un financement suffisant; ***prie instamment le Monténégro de poursuivre l'amélioration de son bilan en matière de corruption, y compris de grande corruption, en renforçant l'application effective de***

législation pénale existante par le ministère public et les tribunaux, notamment en imposant des sanctions efficaces et dissuasives; demande le renforcement du cadre de prévention de la corruption;

Or. en

Amendement 101
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. prend acte des travaux de l'Agence pour la prévention de la corruption et demande qu'elle soit dotée d'un financement suffisant; demande le renforcement du cadre de prévention de la corruption;	16. prend acte des travaux de l'Agence pour la prévention de la corruption et demande qu'elle soit dotée d'un financement suffisant; demande le renforcement du cadre de prévention de la corruption; ***relève que l'Agence doit produire des résultats tangibles et agir de façon non-sélective pour renforcer son intégrité et son autorité dans l'exercice plein et entier de ses compétences; prie instamment le Monténégro à agir davantage pour prévenir le blanchiment d'argent;***

Or. en

Amendement 102
Jaroslav Bžoch, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prie instamment le Monténégro d'aligner sa législation relative aux armes sur le droit de l'Union et les normes internationales; est consterné par la	17. prie instamment le Monténégro d'aligner sa législation relative aux armes sur le droit de l'Union et ***de prendre des mesures contre la détention illégale***

tragique fusillade qui a lieu à Cetinje et présente ses condoléances aux familles des victimes;	***d'armes en accord avec*** les normes internationales; est consterné par la tragique fusillade qui a lieu à Cetinje et présente ses condoléances aux familles des victimes;

Or. en

Amendement 103
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prie instamment le Monténégro d'aligner sa législation relative aux armes sur le droit de l'Union et les normes internationales; est consterné par la tragique fusillade qui a lieu à Cetinje et présente ses condoléances aux familles des victimes;	17. prie instamment le Monténégro d'aligner sa législation relative aux armes sur le droit de l'Union et les normes internationales; est consterné par la tragique fusillade qui a lieu à Cetinje***, ayant entraîné la mort de 10 personnes, dont deux enfants,*** et présente ses condoléances aux familles des victimes; ***s'inquiète de l'exploitation de cette tragédie à des fins de désinformation et de polarisation ethnique; note le rôle joué par certains médias locaux dans la diffusion de récits qui alimentent la division, et demande une surveillance réglementaire accrue des discours et contenus incitant à la haine; prie instamment le Monténégro de renforcer les stratégies de communication de crise afin de contrer la désinformation et d'assurer une couverture médiatique fiable à la suite d'incidents violents;***

Or. en

Amendement 104
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prie instamment le Monténégro d'aligner sa législation relative aux armes sur le droit de l'Union et les normes internationales; est consterné par la tragique fusillade qui a lieu à Cetinje et présente ses condoléances aux familles des victimes;	17. prie instamment le Monténégro d'aligner sa législation relative aux armes sur le droit de l'Union et les normes internationales; est consterné par la tragique fusillade qui a lieu à Cetinje et présente ses condoléances aux familles des victimes; ***demande l'ouverture d'une enquête sur le système de gestion de la sécurité et de la police en place dans la ville de Ceinje et ses alentours à la suite de la précédente tragédie survenue en 2022; demande des actions systématiques dans les domaines de la sécurité, de la santé mentale et de la transparence institutionnelle, ainsi que la promotion de l'éducation civique, conformément aux attentes des citoyens et aux besoins de la société;***

Or. en

Amendement 105
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. prie instamment le Monténégro d'aligner sa législation relative aux armes sur le droit de l'Union et les normes internationales; est consterné par la tragique fusillade qui a lieu à Cetinje et présente ses condoléances aux familles des victimes;	17. prie instamment le Monténégro d'aligner sa législation relative aux armes sur le droit de l'Union et les normes internationales; est consterné par la tragique fusillade qui a lieu à Cetinje et présente ses condoléances aux familles des victimes; ***demande des actions systématiques dans les domaines de la sécurité, de la santé mentale et de la transparence institutionnelle, ainsi que la promotion de l'éducation civique, conformément aux attentes des citoyens et aux besoins de la société;***

Or. en

Amendement 106
Şerban-Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. se félicite de l'adoption par le Monténégro, en décembre 2023 des amendements au Code pénal, notamment pour l'aligner sur le Protocole des Nations unies sur les armes à feu, en incriminant explicitement le trafic illicite d'armes à feu, le port illégal d'armes à feu et l'altération du marquage des armes à feu; prie instamment le Monténégro de modifier rapidement sa loi sur les armes afin de s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union, notamment en ce qui concerne les normes techniques pour le marquage des armes à feu, la neutralisation des armes à feu, et les réglementations relatives aux armes d'alarme et de signalisation;

Or. en

Amendement 107
Şerban-Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. invite le Monténégro à mettre en place un système normalisé et efficace de collecte de données sur les armes à feu; souligne qu'il est nécessaire de consentir davantage d'efforts en matière de sensibilisation du public, d'information et d'initiatives éducatives visant à mettre en

	lumière les dangers et les risques associés au mésusage, à la détention illicite et au trafic d'armes à feu; souligne qu'il est nécessaire d'instaurer des mesures concrètes pour réduire le nombre d'armes à feu illicites au moyen d'un système de légalisation, de programmes de remise volontaire et d'un processus de désactivation et de destruction systématiques, conformément au plan d'action de l'UE en matière de lutte contre le trafic d'armes à feu;

Or. en

Amendement 108
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite le Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union***, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques pour la sécurité***;	18. invite le Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union;

Or. en

Amendement 109
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite le Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques pour la sécurité;	18. invite le Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays ***connaissant une immigration irrégulière ou*** présentant des risques pour la sécurité;

Or. en

Amendement 110
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite le Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques pour la sécurité;	18. invite ***instamment*** le Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques pour la sécurité;

Or. fi

Amendement 111
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite le Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques pour la sécurité;	18. invite le Monténégro à aligner ***de toute urgence et*** pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques pour la sécurité; ***déplore que les détenteurs de passeports russes et biélorusses puissent toujours se rendre au Monténégro sans visa, ce qui fait peser des risques substantiels sur la sécurité du pays ainsi que de la région dans son ensemble; se dit préoccupé par le fait que, contrairement aux attentes, deux pays ont été ajoutés à la liste, et note le manque de clarté concernant la dynamique et la méthodologie qui régiront le processus de retrait des pays du régime d'exemption de visa; note que l'harmonisation en matière***

de politique des visas avec l'Union figure également parmi les conditions à remplir cette année afin de percevoir des fonds supplémentaires au titre de la facilité pour la croissance;

Or. en

Amendement 112
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite le Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques pour la sécurité;	18. invite le Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques pour la sécurité; ***se dit préoccupé par le fait que, contrairement aux attentes, deux nouveaux pays ont été ajoutés à la liste du régime d'exemption de visa et note le manque de clarté concernant la dynamique et la méthodologie qui régiront le processus de retrait des pays du régime d'exemption de visa;***

Or. en

Amendement 113
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite le Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques pour la sécurité;

Or. en

Amendement 114
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. se félicite de l'entrée en vigueur de l'accord renforcé sur la coopération opérationnelle en matière de gestion des frontières avec l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), le 1er juillet 2023;

Or. en

Amendement 115
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. prône une plus grande coopération entre le Monténégro et Frontex dans le but de renforcer la gestion des frontières, d'appuyer les procédures d'asile, de lutter contre la contrebande et d'accroître la réadmission;

Or. en

Amendement 116
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

18 bis. se félicite de la coopération actuelle entre le Monténégro, Frontex, Europol, Eurojust et CEPOL et relève l'importance de cette coopération dans la lutte contre toute forme de criminalité transfrontalière, notamment le trafic d'armes, de drogue et d'êtres humains, ainsi que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme; souligne la nécessité de renforcer la coopération dans le domaine de la lutte contre la drogue;

Or. en

Amendement 117
Jaroslav Bžoch, Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. regrette que les groupes les plus vulnérables de la société soient toujours victimes de discrimination; invite le Monténégro à adopter une nouvelle loi anti-discrimination afin d'améliorer l'accès aux droits des groupes vulnérables; souligne que le respect des droits des minorités nationales fait partie intégrante de l'acquis de l'Union;	19. regrette que les groupes les plus vulnérables ***et les minorités*** de la société soient toujours victimes de discrimination; invite le Monténégro à adopter une nouvelle loi anti-discrimination afin d'améliorer l'accès aux droits des groupes ***et des minorités*** vulnérables; souligne que le respect des droits des minorités nationales fait partie intégrante de l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 118
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. regrette que les groupes les plus	19. regrette que les groupes les plus

vulnérables de la société soient toujours victimes de discrimination; invite le Monténégro à adopter une nouvelle loi anti-discrimination afin d'améliorer l'accès aux droits des groupes vulnérables; souligne que le respect des droits des minorités nationales fait partie intégrante de l'acquis de l'Union;

vulnérables de la société soient toujours victimes de discrimination; invite le Monténégro à adopter une nouvelle loi anti-discrimination***, dans le cadre d'un processus inclusif, transparent et significatif associant activement les personnes les plus touchées,*** afin d'améliorer l'accès aux droits des groupes vulnérables; souligne que le respect des droits des minorités nationales fait partie intégrante de l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 119
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. regrette que les groupes les plus vulnérables de la société soient toujours victimes de discrimination; invite le Monténégro à adopter une nouvelle loi anti-discrimination afin d'améliorer l'accès aux droits des groupes vulnérables; souligne que le respect des droits des minorités nationales fait partie intégrante de l'acquis de l'Union;	19. regrette que les groupes les plus vulnérables de la société soient toujours victimes de discrimination; invite le Monténégro à adopter une nouvelle loi anti-discrimination afin d'améliorer l'accès aux droits des groupes vulnérables ***dans le cadre d'un processus inclusif, transparent et significatif associant activement les personnes plus touchées***; souligne que le respect des droits des minorités nationales fait partie intégrante de l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 120
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*

19. regrette que les groupes les plus vulnérables de la société soient toujours victimes de discrimination; invite le Monténégro à adopter une nouvelle loi anti-discrimination afin d'améliorer l'accès aux droits des groupes vulnérables; souligne que le respect des droits des minorités nationales fait partie intégrante de l'acquis de l'Union;	19. regrette que les groupes les plus vulnérables de la société soient toujours victimes de discrimination; invite le Monténégro à adopter une nouvelle loi anti-discrimination afin d'améliorer l'accès aux droits des groupes vulnérables; souligne que le respect des droits ***de toutes les*** minorités nationales fait partie intégrante de l'acquis de l'Union; ***appelle de ses vœux le renforcement du respect des langues, des traditions et de l'héritage culturel des communautés locales et de minorités nationales;***

Or. en

Amendement 121
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. regrette que les groupes les plus vulnérables de la société soient toujours victimes de discrimination; invite le Monténégro à adopter une nouvelle loi anti-discrimination afin d'améliorer l'accès aux droits des groupes vulnérables; souligne que le respect des droits des minorités nationales fait partie intégrante de l'acquis de l'Union;	19. regrette que les groupes les plus vulnérables de la société soient toujours victimes de discrimination; invite le Monténégro à adopter une nouvelle loi anti-discrimination ***et des stratégies pertinentes*** afin d'améliorer l'accès aux droits des groupes vulnérables; souligne que le respect des droits des minorités nationales fait partie intégrante de l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 122
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

19 bis. demande le respect plus rigoureux du principe d'égalité de traitement des minorités, en veillant à ce que tous les groupes ethniques, religieux et sociaux se voient garantir l'égalité des droits et des chances et puissent participer pleinement à la vie sociale, politique et économique; reconnaît que la préservation des droits fondamentaux des minorités est fondamentale pour favoriser la cohésion sociale, la gouvernance démocratique et la défense des valeurs européennes; prie instamment le Monténégro d'adopter et de mettre en œuvre une législation et des politiques exhaustives visant à lutter contre la discrimination et à promouvoir l'inclusion dans tous les pans de la société;

Or. en

Amendement 123
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. demande aux autorités monténégrines de s'attaquer aux conditions de vie difficiles des Roms au Monténégro et de combattre la discrimination dont ils sont victimes au sein de la société; appelle à des mesures visant à promouvoir la compréhension interculturelle dans les écoles;

Or. en

Amendement 124
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. invite les autorités monténégrines à continuer d'améliorer le climat d'inclusion et de tolérance dans la société ainsi qu'à prendre des mesures efficaces contre les discours de haine, l'exclusion sociale et la discrimination à l'égard des minorités, y compris les personnes LGBTI;

Or. en

Amendement 125
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. salue l'identité multiethnique du pays et demande de promouvoir et de respecter davantage toutes les langues, le patrimoine culturel et les traditions des communautés locales et des minorités nationales; regrette que la polarisation et les divisions de la société se soient accentuées; insiste sur la nécessité de protéger les droits de toutes les minorités nationales, dont leurs droits politiques, sociaux et économiques, et demande instamment de renforcer, d'appliquer et de mettre en œuvre des cadres institutionnels et juridiques à cet égard, y compris une nouvelle loi antidiscrimination;

Or. en

Amendement 126
Željana Zovko

Proposition de résolution

Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. appelle au respect de l'identité multiethnique des bouches de Kotor; souligne que la perspective européenne du Monténégro est étroitement liée à la protection des minorités et de leur patrimoine culturel; demande aux autorités monténégrines de reconnaître les traditions et le patrimoine culturel de la communauté croate des bouches de Kotor;

Or. en

Amendement 127
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. met en avant l'identité multiethnique des bouches de Kotor; souligne que la perspective européenne du Monténégro est étroitement liée à la protection des minorités et de leur patrimoine culturel; engage les autorités monténégrines à préserver la nature multiethnique de l'État, y compris les traditions et le patrimoine culturel de la communauté croate des bouches de Kotor;

Or. en

Amendement 128
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. demande au Monténégro d'intensifier ses efforts en vue d'une utilisation non discriminatoire des langues minoritaires dans l'enseignement, dans l'espace médiatique spécifique à l'État et dans les médias locaux; attire l'attention sur le fait qu'il importe que les minorités nationales soient représentées de manière égalitaire dans les médias, la magistrature, les services répressifs et les institutions publiques; souligne la nécessité de protéger les droits politiques de l'ensemble des minorités nationales;

Or. en

Amendement 129
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. encourage les autorités à consulter l'Union et à coordonner avec elle toute modification éventuelle de la loi sur la citoyenneté, et souligne l'importance de parvenir à un consensus entre les partis au pouvoir et ceux d'opposition sur ce sujet qui revêt une importance cruciale pour l'identité et l'indépendance du Monténégro;

Or. en

Amendement 130
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. condamne tous les discours et crimes de haine; se félicite de la criminalisation du racisme et des discours de haine;	20. condamne tous les discours***, y compris les discours de haine à caractère sexiste, y compris en ligne***, et crimes de haine*;* se félicite de la criminalisation du racisme et des discours de haine;

Or. en

Amendement 131
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. note la montée des discours intolérants et haineux, notamment en ligne, qui exacerbent les divisions sur le plan ethnique, religieux et politique et nuisent de manière significative plusieurs groupes sociaux, notamment les Roms, les personnes LGBTI et les femmes occupant des postes publics;

Or. en

Amendement 132
Şerban-Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. se félicite de l'alignement significatif du cadre législatif et institutionnel du Monténégro sur l'acquis de l'Union et les normes internationales en matière de droits de l'homme en ce qui concerne le respect de la Convention des Nations unies relative aux droits de

l'enfant et de ses protocoles facultatifs; se dit, cependant, vivement préoccupé quant à la persistance des difficultés de la mise en œuvre effective de ce cadre; prie instamment les autorités compétentes de remédier aux manquements liés aux mécanismes de responsabilité, de renforcer les capacités institutionnelles et administratives, de mettre en œuvre des procédures solides et systématiques de suivi, d'allouer des fonds nécessaires et durables, et de garantir une assurance qualité rigoureuse dans l'application des lois, stratégies et plans d'action existants afin de protéger au mieux les enfants et de faire respecter leurs droits;

Or. en

Amendement 133
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite les autorités monténégrines à combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, à améliorer la participation des femmes à la prise de décision et à lutter contre les stéréotypes sexistes; s'inquiète profondément des taux élevés de violence sexiste;	21. invite les autorités monténégrines à combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, à améliorer la participation des femmes à la prise de décision et à lutter contre les stéréotypes sexistes; s'inquiète profondément des taux élevés de violence sexiste; ***invite le Monténégro à aligner pleinement les définitions de violence sexiste et violence domestique sur celles énoncées dans la Convention d'Istanbul, à mettre en place des mécanismes de protection efficaces ainsi que des centres de soutien, et à assurer un suivi judiciaire efficace pour les victimes de violences domestique et sexiste;***

Or. en

Amendement 134
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite les autorités monténégrines à combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, ***à*** améliorer la participation des femmes à la prise de décision ***et à*** lutter contre les stéréotypes sexistes; s'inquiète profondément des taux élevés de violence sexiste;	21. invite les autorités monténégrines à combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, ***pour*** améliorer la participation des femmes à la prise de décision***, au niveau public et au sein des entités privées, et pour*** lutter contre les stéréotypes sexistes; s'inquiète profondément des taux élevés de violence sexiste***, y compris les violences domestiques et les féminicides***; ***encourage l'instauration d'une politique pénale plus stricte qui dissuaderait les auteurs de réitérer des comportements violents et encouragerait les victimes à se tourner vers la justice;***

Or. en

Amendement 135
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite les autorités monténégrines à combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, à améliorer la participation des femmes à la prise de décision et à lutter contre les stéréotypes sexistes; s'inquiète profondément des taux élevés de violence sexiste;	21. invite les autorités monténégrines à combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, à améliorer la participation des femmes à la prise de décision et à lutter contre les stéréotypes sexistes; s'inquiète profondément des taux élevés de violence sexiste; ***invite les autorités à assurer la mise en œuvre complète des normes contre les violences sexistes telles qu'elles sont énoncées dans les recommandations des instances internationales;***

Or. en

Amendement 136
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite les autorités monténégrines à combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, à améliorer la participation des femmes à la prise de décision et à lutter contre les stéréotypes sexistes; s'inquiète profondément des taux élevés de violence sexiste;	21. invite les autorités monténégrines à combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, à améliorer la participation des femmes à la prise de décision et à lutter contre les stéréotypes sexistes; s'inquiète profondément des taux élevés de violence sexiste ***et appelle de ses vœux une plus grande vigilance ainsi que la mise en œuvre de systèmes de soutien pour les victimes de violence sexiste et de violence domestique***;

Or. en

Amendement 137
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. souligne qu'il est nécessaire de renforcer les mécanismes institutionnels en faveur de l'égalité de genre au Monténégro en assurant l'application totale et effective des lois et stratégies existantes; appelle le Monténégro à renforcer les protections légales pour les victimes de violence sexiste et à augmenter le financement en faveur de refuges, de services de soutien et de mesures de prévention; souligne qu'il importe d'intégrer les perspectives de genre dans tous les domaines politiques,

en particulier dans l'administration publique, judiciaire, et les secteurs de la sécurité; appelle de ses vœux la collecte des données désagrégées sur les violences de genre et les disparités de genre afin d'améliorer les réponses politiques;

Or. en

Amendement 138
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. invite le Monténégro à poursuivre l'alignement de ses politiques d'égalité de genre sur les normes de l'Union, en s'attaquant aux disparités de genre dans la participation à la vie politique et économique; encourage l'adoption de politiques qui promeuvent l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et l'égalité des chances pour les postes à responsabilités; prie instamment le Monténégro de renforcer ses efforts pour combattre les discriminations faites aux femmes, en particulier dans les zones rurales, et de mettre en place des campagnes de sensibilisation en faveur de l'égalité de genre et des droits des femmes;

Or. en

Amendement 139
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. encourage le Monténégro à adopter enfin les amendements à la loi sur la protection contre la violence domestique et à harmoniser davantage le cadre juridique et politique avec la Convention d'Istanbul et le rapport GREVIO 2024 du Conseil de l'Europe;

Or. en

Amendement 140
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite les autorités monténégrines à garantir une amélioration de la participation des femmes en politique;

Or. en

Amendement 141
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. déplore que la loi sur la responsabilité fiscale et budgétaire ait à nouveau été adoptée sans l'inscription de l'égalité de genre au budget;

Or. en

Amendement 142

Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite les autorités monténégrines à s'attaquer à l'écart de salaire entre les hommes et les femmes, et à augmenter la participation des femmes dans la prise de décision; s'inquiète profondément du taux élevé de violence sexiste; se félicite des initiatives récentes visant à accroître la représentation des femmes dans les domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) et encourage la poursuite des efforts, y compris les programmes de mentorat, les subventions ciblées pour les femmes entrepreneures dans les secteurs technologiques, et les plans institutionnels en faveur de l'égalité de genre visant à garantir une participation paritaire dans la recherche et l'innovation;

Or. en

Amendement 143
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 quater. déplore que le projet de loi sur la reconnaissance légale du genre n'ait pas été adopté en 2024, alors que cette mesure était prévue par le programme d'adhésion à l'Union européenne du Monténégro en 2023 et 2024; prie le Monténégro d'adopter cette loi sans délai, dans le respect de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et des

recommandations du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT), comme condition nécessaire à la clôture du chapitre 23;

Or. en

Amendement 144
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. déplore que le projet de loi sur la reconnaissance juridique du genre n'ait pas été adopté en 2024, alors que cette mesure était prévue par le programme d'adhésion à l'Union européenne du Monténégro; prie le Monténégro d'adopter cette loi sans délai, conformément à la jurisprudence de la CEDH et aux recommandations du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT), comme condition nécessaire à la clôture du chapitre 23;

Or. en

Amendement 145
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. demande la mise en œuvre effective de stratégies visant à combler les lacunes en matière de respect des droits des personnes handicapées dans

l'ensemble des secteurs et des politiques;

Or. en

Amendement 146
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. ***se réjouit*** de la nouvelle législation du Monténégro sur les médias et de sa stratégie en matière de politique des médias; insiste sur une politique de tolérance zéro en ce qui concerne la pression exercée sur les journalistes ou le harcèlement dont ils font l'objet, notamment par des personnalités publiques; souligne la nécessité d'assurer un suivi efficace des affaires passées;	22. ***prend note*** de la nouvelle législation du Monténégro sur les médias et de sa stratégie en matière de politique des médias; insiste sur une politique de tolérance zéro en ce qui concerne la pression exercée sur les journalistes ou le harcèlement dont ils font l'objet, notamment par des personnalités publiques; souligne la nécessité d'assurer un suivi efficace des affaires passées;

Or. en

Amendement 147
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. se réjouit de la nouvelle législation du Monténégro sur les médias et de sa stratégie en matière de politique des médias; insiste sur une politique de tolérance zéro en ce qui concerne la pression exercée sur les journalistes ou le harcèlement dont ils font l'objet, notamment par des personnalités publiques; souligne la nécessité d'assurer un suivi efficace des affaires passées;	22. se réjouit de la nouvelle législation du Monténégro sur les médias et de sa stratégie en matière de politique des médias ***pour renforcer le cadre juridique et protéger efficacement les journalistes et d'autres travailleurs dans le secteur des médias***; insiste sur une politique de tolérance zéro en ce qui concerne la pression exercée sur les journalistes ou le harcèlement dont ils font l'objet, notamment par des personnalités

publiques; souligne la nécessité d'assurer un suivi efficace des affaires passées; ***souligne qu'il est nécessaire de veiller à ce que les journalistes aient le droit d'accéder à l'information et puissent conserver une position critique;***

Or. en

Amendement 148
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. se réjouit de la nouvelle législation du Monténégro sur les médias et de sa stratégie en matière de politique des médias; insiste sur une politique de tolérance zéro en ce qui concerne la pression exercée sur les journalistes ou le harcèlement dont ils font l'objet, notamment par des personnalités publiques; souligne la nécessité d'assurer un suivi efficace des affaires passées;	22. se réjouit de la nouvelle législation du Monténégro sur les médias et de sa stratégie en matière de politique des médias; insiste sur une politique de tolérance zéro en ce qui concerne la pression exercée sur les journalistes ou le harcèlement dont ils font l'objet, notamment par des personnalités publiques; souligne la nécessité d'assurer un suivi efficace des affaires passées; ***est préoccupé par le recours croissant aux procédures-bâillons altérant le débat public (SLAPP); demande que les autorités monténégrines prennent des mesures concrètes pour éviter tout recours abusif à l'encontre des journalistes, des défenseurs des droits humains, des écrivains et des activistes;***

Or. en

Amendement 149
Lucia Yar, Dan Barna, Malik Azmani, Marjan Šarec, Ľubica Karvašová, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. se réjouit de la nouvelle législation du Monténégro sur les médias et de sa stratégie en matière de politique des médias; insiste sur une politique de tolérance zéro en ce qui concerne la pression exercée sur les journalistes ***ou*** le harcèlement dont ils font l'objet, notamment par des personnalités publiques; souligne la nécessité d'assurer un suivi efficace des affaires passées;	22. se réjouit de la nouvelle législation du Monténégro sur les médias et de sa stratégie en matière de politique des médias; insiste sur une politique de tolérance zéro en ce qui concerne la pression exercée sur les journalistes***,*** le harcèlement ***ou la violence*** dont ils font l'objet, notamment par des personnalités publiques; souligne la nécessité d'assurer un suivi efficace des affaires passées; ***constate une amélioration significative de la liberté de la presse au Monténégro, comme en témoigne sa progression au classement mondial de la liberté de la presse;***
	Or. en

Amendement 150
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. se dit préoccupé quant aux pressions subies par des journalistes, des universitaires et des organisations de la société civile pour avoir exercé leur liberté d'expression, y compris quant aux cas de procédures pour délits engagés à leur encontre par la police; demande aux autorités d'enquêter sur tous les cas de discours haineux, de campagnes de diffamation et de poursuites-bâillons contre les journalistes, et d'en poursuivre les auteurs;
	Or. en

Amendement 151

Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. se dit préoccupé quant aux pressions subies par des journalistes, des universitaires et des organisations de la société civile pour avoir exercé leur liberté d'expression, y compris quant aux cas de procédures pour délits engagés à leur encontre par la police;

Or. en

Amendement 152
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 ter. déplore l'impunité persistante dans l'affaire du meurtre de Duško Jovanović, éminent journaliste et rédacteur en chef du DAN; demande à nouveau d'examiner l'enquête et de recourir à des experts étrangers afin de garantir l'exhaustivité et l'efficacité de cette enquête;

Or. en

Amendement 153
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	22 quater. prie instamment les autorités monténégrines de respecter la liberté d'expression et de s'abstenir de mener des campagnes de diffamation contre le groupe de protestation étudiant «Kamo śutra», de cesser de poursuivre les journalistes et d'assurer leur sécurité, en particulier celle des femmes journalistes;

Or. en

Amendement 154
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. déplore la très forte polarisation des médias et la vulnérabilité de ces derniers à l'influence politique ***et étrangère***; invite les autorités monténégrines à garantir l'indépendance éditoriale, institutionnelle et financière du service public de radiodiffusion; demande à tous les médias de se conformer aux exigences légales en matière de transparence des financements publics;	23. déplore la très forte polarisation des médias et la vulnérabilité de ces derniers à l'influence politique; invite les autorités monténégrines à garantir l'indépendance éditoriale, institutionnelle et financière du service public de radiodiffusion; demande à tous les médias de se conformer aux exigences légales en matière de transparence des financements publics;

Or. en

Amendement 155
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. déplore la très forte polarisation des médias et la vulnérabilité de ces derniers à l'influence politique et étrangère; invite les autorités monténégrines à garantir l'indépendance éditoriale, institutionnelle	23. déplore la très forte polarisation des médias et la vulnérabilité de ces derniers à l'influence politique et étrangère ***ainsi qu'aux campagnes de désinformation étrangère et nationale propageant des***

et financière du service public de radiodiffusion; demande à tous les médias de se conformer aux exigences légales en matière de transparence des financements publics;

récits ethnonationalistes qui ont une incidence négative sur les processus démocratiques du pays et mettent donc en péril sa perspective européenne; invite les autorités monténégrines à garantir l'indépendance éditoriale, institutionnelle et financière du service public de radiodiffusion; demande à tous les médias de se conformer aux exigences légales en matière de transparence des financements publics;

Or. en

Amendement 156
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. déplore la très forte polarisation des médias et la vulnérabilité de ces derniers à l'influence politique et étrangère; invite les autorités monténégrines à garantir l'indépendance éditoriale, institutionnelle et financière du service public de radiodiffusion; demande à tous les médias de se conformer aux exigences légales en matière de transparence des financements publics;	23. déplore la très forte polarisation des médias et la vulnérabilité de ces derniers à l'influence politique et étrangère; invite les autorités monténégrines à garantir l'indépendance éditoriale, institutionnelle et financière du service public de radiodiffusion ***RTCG, la régularité du processus de nomination de sa direction, ainsi que le plein respect des décisions de justice définitives rendues concernant RTCG;*** demande à tous les médias de se conformer aux exigences légales en matière de transparence des financements publics;

Or. en

Amendement 157
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. déplore la très forte polarisation des médias et la vulnérabilité de ces derniers à l'influence politique et étrangère; invite les autorités monténégrines à garantir l'indépendance éditoriale, institutionnelle et financière du service public de radiodiffusion; demande à tous les médias de se conformer aux exigences légales en matière de transparence des financements publics;	23. déplore la très forte polarisation des médias et la vulnérabilité de ces derniers à l'influence politique et étrangère; invite les autorités monténégrines à garantir l'indépendance éditoriale, institutionnelle et financière du service public de radiodiffusion ***RTCG, la régularité du processus de nomination de sa direction, ainsi que le plein respect des décisions de justice définitives rendues concernant RTCG;*** demande à tous les médias de se conformer aux exigences légales en matière de transparence des financements publics;

Or. en

Amendement 158
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. déplore la très forte polarisation des médias et la vulnérabilité de ces derniers à l'influence politique et étrangère; invite les autorités monténégrines à garantir l'indépendance éditoriale, institutionnelle et financière du service public de radiodiffusion; demande à tous les médias de se conformer aux exigences légales en matière de transparence des financements publics;	23. déplore la très forte polarisation des médias et la vulnérabilité de ces derniers à l'influence politique et étrangère; invite les autorités monténégrines à garantir l'indépendance éditoriale, institutionnelle et financière du service public de radiodiffusion; ***rappelle qu'il est nécessaire de se conformer à la législation et aux normes les plus élevées en matière de responsabilité et d'intégrité;*** demande à tous les médias de se conformer aux exigences légales en matière de transparence des financements publics;

Or. en

Amendement 159

Dan Barna, Petras Auštrevičius, Malik Azmani, Lucia Yar, Marjan Šarec

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. déplore la très forte polarisation des médias et la vulnérabilité de ces derniers à l'influence politique et étrangère; invite les autorités monténégrines à garantir l'indépendance éditoriale, institutionnelle et financière du service public de radiodiffusion; demande à tous les médias de se conformer aux exigences légales en matière de transparence des financements publics;	23. déplore la très forte polarisation des médias et la vulnérabilité de ces derniers à l'influence politique et étrangère; invite les autorités monténégrines à garantir l'indépendance éditoriale, institutionnelle et financière du service public de radiodiffusion; ***regrette que l'indépendance des médias publics soit fortement affaiblie et compromise;*** demande à tous les médias de se conformer aux exigences légales en matière de transparence des financements publics;

Or. en

Amendement 160
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. s'inquiète que le paysage médiatique du Monténégro soit fortement influencé par des intérêts politiques, notamment par des tabloïds d'extrême droite qui se font les porte-parole de la coalition au pouvoir et des partis d'opposition;

Or. en

Amendement 161
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution

Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. s'inquiète du rôle de certains acteurs étrangers, comme la Russie, à l'origine de campagnes de désinformation et de menaces hybrides, compromettant l'avenir européen du Monténégro; souligne l'importance de la liberté et de l'indépendance des médias, de la qualité des reportages et du renforcement de l'éducation aux médias en tant qu'éléments clés de la lutte contre la désinformation manipulatrice;

Or. en

Amendement 162
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. rappelle qu'il est nécessaire de mettre au point des programmes d'éducation aux médias exhaustifs et intégrés à tous les niveaux du système d'éducation, plutôt que des initiatives isolées; demande expressément au Monténégro de faire de l'éducation aux médias une matière essentielle des programmes scolaires, tout en veillant à ce que les enseignants bénéficient d'une formation spécifique et de ressources actualisées pour dispenser des programmes de grande qualité; encourage la coopération avec les initiatives de l'Union et des réseaux régionaux comme l'Observatoire de l'éducation aux médias des Balkans occidentaux, afin de mettre en place de bonnes pratiques en matière de raisonnement critique et d'éducation aux médias numériques;

Or. en

Amendement 163
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. se félicite de la publication des résultats du recensement de la population de 2023; encourage les parties prenantes à les utiliser de manière non discriminatoire;	24. se félicite de la publication des résultats du recensement de la population de 2023; ***invite les autorités à éviter la politisation du processus;*** encourage les parties prenantes à les utiliser de manière non discriminatoire;

Or. en

Amendement 164
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. se félicite de la publication des résultats du recensement de la population de 2023; encourage les parties prenantes à les utiliser de manière non discriminatoire;	24. se félicite de la publication des résultats du recensement de la population de 2023; encourage les parties prenantes à les utiliser de manière non discriminatoire ***et à poursuivre la collecte des données désagrégées sur le genre en accord avec la législation en matière d'égalité de genre***;

Or. en

Amendement 165
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. reconnaît la perception positive de la société civile du Monténégro, notamment le fait que les citoyens attendent des organisations de la société civile (OSC) qu'elles émettent des critiques virulentes et jouent un rôle moteur de démocratisation; se dit préoccupé quant à la réduction de l'espace dévolu aux OSC critiques, en particulier à la lumière de la proposition de loi sur les «agents étrangers» et les tentatives visant à discréditer les organisations financées par les États-Unis; demande la mise en place d'un cadre juridique favorable, notamment des législations essentielles en ce qui concerne le libre accès à l'information, le bénévolat, l'entrepreneuriat social, les lanceurs d'alerte et les organisations non gouvernementales (ONG), afin de renforcer leurs rôles; rappelle qu'il est nécessaire d'associer de manière significative les OSC à l'élaboration des politiques, en particulier pour l'intégration européenne, et demande au gouvernement de mener des consultations inclusives avec ces organisations;

Or. en

Amendement 166
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. demande que le Conseil de coopération entre le gouvernement et les ONG reprenne ses travaux;	25. ***se félicite que le pays dispose d'une société civile dynamique et constructive, qui joue un rôle déterminant et positif dans le processus de réformes; encourage le gouvernement à renforcer sa coopération avec la société civile lors de la***

prise de décision, en particulier avec les organisations de défense des droits des femmes et demande que le Conseil de coopération entre le gouvernement et les ONG reprenne ses travaux ***en vue d'établir des relations de coopération et de garantir le plus tôt possible une véritable participation de la société civile à un processus législatif transparent***; ***souligne que la société civile est essentielle pour favoriser la démocratie et le pluralisme ainsi que pour promouvoir la bonne gouvernance et le progrès social; encourage les autorités à introduire des critères de sélections clairs et justes en ce qui concerne les financements publics pour les organisations de la société civile;***

Or. en

Amendement 167
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. demande que le Conseil de coopération entre le gouvernement et les ONG reprenne ses travaux;	25. demande que le Conseil de coopération entre le gouvernement et les ONG reprenne ses travaux; ***souligne l'importance de la consultation de la société civile dans les projets de loi;***

Or. en

Amendement 168
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

25 bis. demande la mise en place d'un cadre juridique complet et favorable, notamment des législations essentielles en ce qui concerne le libre accès à l'information, le bénévolat, l'entrepreneuriat social, les lanceurs d'alerte et les ONG, afin de renforcer leurs rôles;

Or. en

Amendement 169
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. condamne fermement les campagnes de dénigrement et d'intimidation ainsi que les attaques contre les organisations de la société civile perpétrées par des responsables de la coalition au pouvoir qui utilisent une rhétorique hostile pour délégitimer les activistes en les dépeignant comme des traîtres et des ennemis de l'état; fait part de son inquiétude quant à la proposition législative envisagée concernant la loi sur «les agents étrangers», portée par la coalition «Za Budućnost Crne Gore» (ZBCG) menée par le président du parlement, Andrija Mandić, et attend du gouvernement monténégrin qu'il prenne clairement ses distances et ne donne pas de suite favorable à ces propositions; prie le Monténégro de veiller à ce que toute nouvelle législation soit pleinement alignée sur l'acquis de l'Union et respecte les droits fondamentaux, y compris la liberté de la presse, d'association et d'expression;

Or. en

Amendement 170
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 quater. exprime sa vive inquiétude quant aux sites patrimoniaux menacés, tels que les bouches de Kotor et Sveti Stefan; ajoute que le site de Sveti Stefan, dont le parc Miločer, faisait partie de la liste des « sites patrimoniaux les plus menacés en Europe» en 2023; demande au gouvernement du Monténégro d'agir de toute urgence pour assurer la protection juridique et environnementale appropriée pour les sites culturels des bouches de Kotor et du parc Miločer, afin de les prémunir d'un surdéveloppement; demande au gouvernement du Monténégro de garantir l'accès à l'île de Sveti Stefan aux citoyens monténégrins et européens qui visitent le Monténégro en tant que touristes, conformément aux droits de l'homme fondamentaux liés à la participation au patrimoine culturel consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies et la convention-cadre de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, entre autres; exprime sa vive inquiétude quant aux oliviers anciens du Monténégro qui sont massivement arrachés de manière illégale et détruits en raison d'un développement excessif et d'un manque de contrôle et d'inspection;

Or. en

Amendement 171
Vladimir Prebilič

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Réconciliation ***et*** relations de bon voisinage	Réconciliation***,*** relations de bon voisinage ***et coopération régionale***

Or. en

Amendement 172
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. rappelle que les relations de bon voisinage et la coopération régionale sont des éléments essentiels du processus d'élargissement; salue la participation active du Monténégro aux initiatives de coopération régionale;	26. rappelle que les relations de bon voisinage et la coopération régionale sont des éléments essentiels du processus d'élargissement; ***rappelle que les relations de bon voisinage représentent l'un des principaux critères d'évaluation des progrès réalisés dans le cadre du processus d'adhésion du Monténégro, conformément au cadre de négociation de l'Union; est fermement convaincu que les initiatives unilatérales et la politisation de problèmes historiques sont incompatibles avec les efforts déployés par le Monténégro en vue de son intégration à l'Union;*** salue la participation active du Monténégro aux initiatives de coopération régionale;

Or. en

Amendement 173
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. plaide en faveur d'une coopération régionale renforcée entre les pays des Balkans occidentaux afin de partager les bonnes pratiques et de mettre au point des stratégies communes pour lutter contre la désinformation et l'ingérence étrangère; met en avant le rôle de facilitateur de l'Union dans le cadre de ces efforts communs; demande la poursuite et le renforcement accru du programme régional de cybersécurité (IPA);

Or. en

Amendement 174
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. ***regrette que*** le chapitre 31 ***n'ait pas pu être clôturé en décembre 2024***; ***invite toutes les parties prenantes à trouver des solutions aux problèmes bilatéraux en suspens et à donner la priorité aux intérêts futurs des citoyens des Balkans occidentaux; rappelle qu'il convient d'éviter d'utiliser les différends bilatéraux et régionaux non résolus pour bloquer les processus d'adhésion des pays candidats;***	27. ***se félicite du dialogue ouvert par le gouvernement avec les États membres, en particulier en vue de clôturer*** le chapitre 31***, et encourage les autorités à continuer de mettre en œuvre des mesures en vue de renforcer la confiance***;

Or. en

Amendement 175
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. ***regrette*** que le chapitre 31 ***n'ait*** pas pu être clôturé en décembre 2024; invite ***toutes les parties prenantes à trouver des solutions aux problèmes bilatéraux en suspens et à donner la priorité aux intérêts futurs des citoyens des Balkans occidentaux***; ***rappelle qu'il convient d'éviter d'utiliser*** les différends bilatéraux ***et régionaux*** non résolus ***pour bloquer les processus d'adhésion des pays candidats***;	27. ***note*** que le chapitre 31 ***n'a*** pas pu être clôturé en décembre 2024; ***s'inquiète de la rhétorique négative employée par certains membres de la coalition au pouvoir à l'égard de certains pays voisins; condamne la politisation d'événements historiques et l'adoption de résolutions qui exacerbent la polarisation à l'intérieur du pays et qui ne contribuent pas aux relations de bon voisinage;*** invite ***le Monténégro à respecter les dispositions relatives à la succession de l'ancienne République fédérative socialiste de Yougoslavie, notamment en ce qui concerne les ressources militaires***; ***demande que le Monténégro et ses voisins prennent des mesures concrètes pour résoudre de manière constructive et dans un esprit de bon voisinage*** les différends bilatéraux ***qui existent de longue date, y compris les problèmes*** non résolus ***de démarcation de la frontière, et ce le plus tôt possible au cours du processus d'adhésion et de prioriser ainsi les intérêts de leurs citoyens***; ***se réjouit, dans ce contexte, des consultations bilatérales entre la République de Croatie et le Monténégro, qui se sont tenues le 27 janvier 2025, à propos des différends bilatéraux non résolus;***

Or. en

Amendement 176
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. regrette que le chapitre 31 n'ait pas pu être clôturé en décembre 2024; invite toutes les parties prenantes à trouver des solutions aux problèmes bilatéraux en	27. regrette que le chapitre 31 n'ait pas pu être clôturé en décembre 2024; invite toutes les parties prenantes à trouver des solutions aux problèmes bilatéraux en

suspens et à donner la priorité aux intérêts futurs des citoyens des Balkans occidentaux; rappelle qu'il convient d'éviter d'utiliser les différends bilatéraux et régionaux non résolus pour bloquer les processus d'adhésion des pays candidats;	suspens et à donner la priorité aux intérêts futurs des citoyens des Balkans occidentaux***, notamment en ce qui concerne les différends non résolus avec la Croatie au sujet de la démarcation de la frontière, et ce le plus tôt possible au cours du processus d'adhésion***; rappelle qu'il convient d'éviter d'utiliser les différends bilatéraux et régionaux non résolus pour bloquer les processus d'adhésion des pays candidats;

Or. en

Amendement 177
Jaroslav Bžoch, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. regrette que le chapitre 31 n'ait pas pu être clôturé en décembre 2024; invite toutes les parties prenantes à trouver des solutions aux problèmes bilatéraux en suspens et à donner la priorité aux intérêts futurs des citoyens des Balkans occidentaux; rappelle qu'il convient d'éviter d'utiliser les différends bilatéraux et régionaux non résolus pour bloquer les processus d'adhésion des pays candidats;	27. regrette que le chapitre 31 n'ait pas pu être clôturé en décembre 2024; invite toutes les parties prenantes à trouver des solutions aux problèmes bilatéraux en suspens et à donner la priorité aux intérêts futurs des citoyens des Balkans occidentaux; rappelle qu'il convient d'éviter d'utiliser les différends bilatéraux et régionaux non résolus pour bloquer les processus d'adhésion des pays candidats; ***souligne néanmoins qu'une décision unanime sur l'adhésion actuelle du Monténégro par tous les États membres reste un élément clé dans la procédure d'élargissement, au titre de l'article 49 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE);***

Or. en

Amendement 178
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. estime que la déclaration du président Jakov Milatović, dans laquelle il regrette la participation des forces monténégrines dans le bombardement de la ville de Dubrovnik, représente une contribution majeure pour la paix et la réconciliation dans la région;

Or. en

Amendement 179
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. condamne l'adoption par le Parlement monténégrin, en juin 2024, d'une résolution portant sur Jasenovac, Mauthausen et Dachau, et souligne que cela nuit à la relation du Monténégro avec la Croatie;

Or. en

Amendement 180
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. ***encourage*** le Monténégro ***à adopter une approche proactive dans le traitement des affaires de*** crimes de guerre ***et à garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations***;	28. ***invite instamment*** le Monténégro ***à intensifier ses efforts afin de mettre en évidence, de poursuivre et de punir les*** crimes de guerre ***et leur glorification tout en élucidant le sort des personnes***

disparues; demande au Monténégro d'enquêter de manière proactive sur toutes les allégations de crime de guerre et de soulever les questions de la responsabilité du commandement; préconise, dans ce contexte, une coopération régionale effective dans la conduite d'enquêtes sur des personnes accusées de crimes de guerre et dans la poursuite de ces personnes; demande instamment aux autorités de passer en revue les anciennes affaires pour lesquelles des poursuites n'ont pas été engagées conformément au droit international humanitaire ou au droit national, ainsi que de veiller à ce que toutes les victimes et les membres de leurs familles obtiennent réparation et/ou une compensation administrative pour leur souffrance;

Or. en

Amendement 181
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. ***encourage*** le Monténégro à adopter une approche proactive dans le traitement des affaires de crimes de guerre ***et à garantir aux victimes l'accès à la*** justice et ***à des réparations***;	28. ***invite*** le Monténégro à adopter une approche proactive dans le traitement des affaires de crimes de guerre***, de poursuivre les auteurs, de rendre*** justice et ***de garantir réparation aux victimes, notamment dans les affaires liées aux camps de détention de Bukovica, Kaluđerski Laz et Morin, et à la déportation illégale***; ***condamne fermement la glorification des criminels de guerre et le déni public généralisé des verdicts internationaux de crime de guerre, notamment le déni du génocide de Srebrenica, y compris de la part des membres de la coalition au pouvoir ZBCG***

dirigée par le président du parlement, Andrija Mandić;

Or. en

Amendement 182
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. encourage le Monténégro à adopter une approche proactive dans le traitement des affaires de crimes de guerre et à garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations;	28. ***note les amendements apportés par le Monténégro au code de procédure pénale en vue de s'attaquer aux obstacles pratiques et législatifs qui freinent les enquêtes, les procédures, les procès et les sanctions de crimes de guerre, en conformité avec les recommandations pertinentes;*** encourage le Monténégro à adopter une approche proactive dans le traitement des affaires de crimes de guerre ***en conformité avec les lois et normes internationales*** et à garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations;

Or. en

Amendement 183
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. encourage le Monténégro à adopter une approche proactive dans le traitement des affaires de crimes de guerre et à garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations;	28. encourage le Monténégro à adopter une approche proactive dans le traitement des affaires de crimes de guerre et à garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations; ***souligne qu'il est nécessaire de mener des enquêtes et des poursuites pour que justice soit faite, de promouvoir la réparation, d'établir les***

responsabilités et de prévenir l'impunité dans les cas de graves violations des droits de l'homme; invite le Monténégro à allouer suffisamment de ressources en faveur de procureurs et de tribunaux spécialisés, et à améliorer la coopération régionale pour combattre l'impunité; rappelle qu'il importe de fournir une indemnisation juste aux victimes de guerre en vue d'une réconciliation et d'une paix durable dans la région; demande au Monténégro de résoudre les affaires qui restent en suspens, notamment les cas de personnes disparues, les crimes de guerre, les indemnisations justes, les différends frontaliers et le renforcement du respect du traitement équitable des minorités, ainsi que de se conformer aux traités existants dans un dialogue constructif et de bonne foi; reconnaît que la résolution de ces problèmes est essentielle pour bâtir la confiance, amorcer la réconciliation et renforcer les relations bilatérales avec les pays voisins;

Or. en

Amendement 184
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. encourage le Monténégro à adopter une approche proactive dans le traitement des affaires de crimes de guerre et à garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations;	28. encourage le Monténégro à adopter une approche proactive dans le traitement des affaires de crimes de guerre et à garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations; ***invite instamment le Monténégro à intensifier ses efforts afin de sanctionner les crimes de guerre et à condamner leur glorification, ainsi qu'à s'employer à élucider le sort des personnes disparues; demande au Monténégro de lutter contre le discours***

russe et les organisations radicales locales qui le soutiennent;

Or. en

Amendement 185
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. encourage le Monténégro à adopter une approche proactive dans le traitement des affaires de crimes de guerre et à garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations;	28. encourage le Monténégro à adopter une approche proactive dans le traitement des affaires de crimes de guerre et à garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations; ***demande aux autorités monténégrines de ne pas glorifier les individus impliqués dans les crimes de guerre des années 1990;***

Or. en

Amendement 186
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. encourage le Monténégro à adopter une approche proactive dans le traitement des affaires de crimes de guerre et à garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations;	28. encourage le Monténégro à adopter une approche proactive dans le traitement des affaires de crimes de guerre et à garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations; ***encourage le Monténégro à intensifier ses efforts de réconciliation et à rechercher des solutions aux différends passés;***

Or. en

Amendement 187
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. met en garde quant aux dangers du révisionnisme politique qui déforme les réalités historiques à des fins politiques, sous-estime les responsabilités et creuse les divisions au sein de la société; souligne l'importance de la préservation de la vérité historique en tant que fondement des valeurs démocratiques et de la réconciliation;

Or. en

Amendement 188
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 28 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 ter. réaffirme son soutien à l'initiative visant à créer une commission régionale pour établir les faits sur les crimes de guerre et autres graves violations des droits de l'homme qui ont été commis en ex-Yougoslavie;

Or. en

Amendement 189
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. met en garde quant aux dangers du révisionnisme politique qui déforme les réalités historiques à des fins politiques, sous-estime les responsabilités et creuse les divisions au sein de la société; souligne l'importance de la sauvegarde des faits actés par des décisions de justice en tant que fondement de la réconciliation;

Or. en

Amendement 190
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. demande, une nouvelle fois, que soient ouvertes les archives concernant les anciennes républiques de la Yougoslavie et que soit autorisé l'accès aux dossiers des anciens services secrets yougoslaves (UDBA) et du service de contre-espionnage de l'armée populaire yougoslave (KOS) afin d'effectuer des recherches approfondies et de ne pas laisser impunis les crimes commis durant l'ère communiste;

Or. en

Amendement 191
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. demande à la Serbie que soient

ouvertes les archives de guerre et que soit autorisé l'accès aux dossiers des anciens services secrets yougoslaves (UDBA) et du service de contre-espionnage de l'armée populaire yougoslave (KOS) afin d'assurer leur restitution aux gouvernements respectifs à leur demande; souligne qu'il est nécessaire d'ouvrir les archives de la région pour enquêter sur les crimes commis à l'époque communiste et de renforcer ainsi la démocratie, les responsabilités ainsi que les institutions des Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 192
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. se félicite de l'inclusion du Monténégro dans les systèmes de paiement SEPA, qui réduit les coûts pour les citoyens et les entreprises;	29. se félicite de l'inclusion du Monténégro dans les systèmes de paiement SEPA, qui réduit les coûts pour les citoyens et les entreprises; ***souligne que cela ouvre la voie à l'expansion des affaires, à l'accroissement de la compétitivité, à l'innovation et à un meilleur accès aux investissements directs étrangers;***

Or. en

Amendement 193
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. se réjouit du plan de croissance	30. se réjouit du plan de croissance

pour les Balkans occidentaux ***et*** de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux; se félicite de l'adoption par le Monténégro d'un programme de réformes et encourage sa pleine mise en œuvre; souligne l'importance de mener des consultations inclusives des parties prenantes lors des phases de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation;	pour les Balkans occidentaux***, qui vise à intégrer la région au marché unique, à promouvoir la coopération économique régionale, à approfondir les réformes liées à l'Union, et comprend les six milliards d'euros*** de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux; se félicite de l'adoption par le Monténégro d'un programme de réformes et encourage sa pleine mise en œuvre; souligne l'importance de mener des consultations inclusives des parties prenantes lors des phases de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation;

Or. en

Amendement 194
Lucia Yar, Dan Barna, Malik Azmani, Marjan Šarec, Ľubica Karvašová, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. se réjouit du plan de croissance pour les Balkans occidentaux et de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux; se félicite de l'adoption par le Monténégro d'un programme de réformes et encourage sa pleine mise en œuvre; souligne l'importance de mener des consultations inclusives des parties prenantes lors des phases de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation;	30. se réjouit du plan de croissance pour les Balkans occidentaux et de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux; se félicite de l'adoption par le Monténégro d'un programme de réformes et encourage sa pleine mise en œuvre; ***note que la mise en place des mesures de réforme définies par les objectifs de réformes du Monténégro pour la croissance pourrait donner accès à plus de 380 millions d'euros de subventions et de prêts avantageux, sous réserve d'une mise en place réussie;*** souligne l'importance de mener des consultations inclusives des parties prenantes lors des phases de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation;

Or. en

Amendement 195
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. se réjouit du plan de croissance pour les Balkans occidentaux et de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux; se félicite de l'adoption par le Monténégro d'un programme de réformes et encourage sa pleine mise en œuvre; souligne l'importance de mener des consultations inclusives des parties prenantes lors des phases de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation;	30. se réjouit du plan de croissance pour les Balkans occidentaux et de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux; se félicite de l'adoption par le Monténégro d'un programme de réformes et encourage sa pleine mise en œuvre; ***encourage le Monténégro à utiliser au mieux les fonds de l'Union disponible au titre de l'instrument de préadhésion (IPA III) et du plan de facilité pour les Balkans occidentaux;*** souligne l'importance de mener des consultations inclusives des parties prenantes lors des phases de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation;

Or. en

Amendement 196
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. se réjouit du plan de croissance pour les Balkans occidentaux et de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux; se félicite de l'adoption par le Monténégro d'un programme de réformes et encourage sa pleine mise en œuvre; souligne l'importance de mener des consultations inclusives des parties prenantes lors des phases de conception, de mise en œuvre, de	30. se réjouit du plan de croissance pour les Balkans occidentaux et de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux; se félicite de l'adoption par le Monténégro d'un programme de réformes et encourage sa pleine mise en œuvre; souligne l'importance de mener des consultations inclusives des parties prenantes***, y compris les autorités locales et régionales, les***

suivi et d'évaluation;	***partenaires sociaux et la société civile,*** lors des phases de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation;

Or. en

Amendement 197
Jaroslav Bžoch, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. encourage le Monténégro à utiliser au mieux tous les financements de l'Union et à poursuivre l'alignement de sa législation sur celle de l'Union en matière de prévention de la fraude; rappelle la conditionnalité du financement de l'Union;	31. encourage le Monténégro à utiliser au mieux tous les financements de l'Union et à poursuivre l'alignement de sa législation sur celle de l'Union en matière de prévention de la fraude ***et du blanchiment d'argent***; rappelle la conditionnalité du financement de l'Union; ***souligne que l'utilisation des fonds de l'Union doit faire l'objet d'un suivi approprié d'une évaluation efficace afin d'éviter toute utilisation abusive;***

Or. en

Amendement 198
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. encourage le Monténégro à utiliser au mieux tous les financements de l'Union et à poursuivre l'alignement de sa législation sur celle de l'Union en matière de prévention de la fraude; rappelle la conditionnalité du financement de l'Union;	31. encourage le Monténégro à utiliser au mieux tous les financements de l'Union ***disponibles au titre de l'instrument de préadhésion (IPA III), du plan pour l'économie et l'investissement dans les Balkans occidentaux, de l'instrument de préadhésion pour le développement rural (IPARD) et de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans***

occidentaux, pour accélérer la convergence socioéconomique avec l'Union, et poursuivre l'alignement de sa législation sur celle de l'Union en matière de prévention de la fraude; rappelle la conditionnalité du financement de l'Union;

Or. en

Amendement 199
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. encourage le Monténégro à utiliser au mieux tous les financements de l'Union et à poursuivre l'alignement de sa législation sur celle de l'Union en matière de prévention de la fraude; rappelle la conditionnalité du financement de l'Union;	31. encourage le Monténégro à utiliser au mieux tous les financements de l'Union et à poursuivre l'alignement de sa législation sur celle de l'Union en matière de prévention de la fraude; rappelle la conditionnalité du financement de l'Union; ***estime que la conditionnalité pourrait être modulée ou suspendue dans le cas d'une régression significative ou d'un manque persistant de progrès dans le domaine des «valeurs fondamentales»;***

Or. en

Amendement 200
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. demande à l'Union et aux pays en voie d'adhésion d'établir un cadre pour une coopération efficace entre le Parquet européen et les pays en voie d'adhésion; encourage le Monténégro à mettre pleinement en œuvre les accords de

travail avec le Parquet européen afin de faciliter une coopération étroite et de lutter contre l'utilisation abusive des fonds européens;

Or. en

Amendement 201
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. invite l'Union et les pays des Balkans occidentaux à établir un cadre pour une coopération efficace avec le Parquet européen; demande à la Commission de prendre les dispositions juridiques et politiques nécessaires pour étendre les compétences du Parquet européen aux fonds de l'Union consacrés au Monténégro en tant que pays candidat; encourage les pays des Balkans occidentaux à conclure rapidement des accords de travail bilatéraux avec le Parquet européen afin de faciliter une coopération étroite et les poursuites contre l'utilisation abusive des fonds de l'Union, y compris par le détachement d'officiers de liaison nationaux auprès du Parquet européen;

Or. en

Amendement 202
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

31 bis. invite l'Union et tous les pays des Balkans occidentaux à mettre en place un cadre pour une coopération efficace entre le Parquet européen et les pays en voie d'adhésion afin de faciliter une coopération étroite et la poursuite des cas d'utilisation abusive des fonds de l'Union; se félicite que le Monténégro ait conclu un accord de travail bilatéral avec le Parquet européen;

Or. en

Amendement 203
Jaroslav Bžoch, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. constate avec satisfaction la croissance économique du Monténégro; demande que de nouvelles mesures soient prises pour réduire le déficit budgétaire et la dette publique, ainsi que pour continuer à supprimer les exonérations d'impôts indirects qui ne sont pas conformes à l'acquis de l'Union;	32. constate avec satisfaction la croissance économique du Monténégro; demande que de nouvelles mesures soient prises pour réduire le déficit budgétaire et la dette publique, ainsi que pour continuer à supprimer les exonérations d'impôts indirects qui ne sont pas conformes à l'acquis de l'Union; ***ainsi que pour combattre efficacement la fraude, l'évasion et la dissimulation fiscale pour augmenter les recettes budgétaires***;

Or. en

Amendement 204
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. constate avec satisfaction la croissance économique du Monténégro;	32. constate avec satisfaction la croissance économique du Monténégro;

demande que de nouvelles mesures soient prises pour réduire le déficit budgétaire et la dette publique, ainsi que pour continuer à supprimer les exonérations d'impôts indirects qui ne sont pas conformes à l'acquis de l'Union;	demande que de nouvelles mesures soient prises pour réduire le déficit budgétaire et la dette publique, ainsi que pour continuer à supprimer les exonérations d'impôts indirects qui ne sont pas conformes à l'acquis de l'Union; ***réaffirme la nécessité d'accroître les investissements publics dans le système éducatif pour un développement social et économique durable;***

Or. en

Amendement 205
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. constate avec satisfaction la croissance économique du Monténégro; demande que de nouvelles mesures soient prises pour réduire le déficit budgétaire et la dette publique, ainsi que pour continuer à supprimer les exonérations d'impôts indirects qui ne sont pas conformes à l'acquis de l'Union;	32. constate avec satisfaction la croissance économique du Monténégro; demande que de nouvelles mesures soient prises pour réduire le déficit budgétaire et la dette publique, ainsi que pour continuer à supprimer les exonérations d'impôts indirects qui ne sont pas conformes à l'acquis de l'Union; ***se félicite des efforts entrepris pour réduire ces vulnérabilités budgétaires, y compris celles liées à la Chine;***

Or. en

Amendement 206
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. prend acte de la dette publique du Monténégro à l'égard d'entreprises et

d'institutions financières étrangères, qui peut servir d'outil pour influencer ses décisions de politique étrangère, notamment celle qui concerne la Chine; appelle les autorités à réduire davantage la dépendance économique vis-à-vis de la Chine; demande au Monténégro de continuer à faire usage du plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux, de l'initiative «Global Gateway» et de la facilité pour les Balkans occidentaux afin de trouver des solutions de remplacement plus transparentes et écologiques pour le financement de projets d'infrastructure;

Or. en

Amendement 207
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. invite les autorités monténégrines à prendre des mesures pour lutter contre le dépeuplement et l'émigration, notamment en investissant dans l'enseignement et les soins de santé dans le nord du pays, ainsi qu'en œuvrant à la décentralisation du pays à l'aide d'investissements dans les villes de taille moyenne;

Or. en

Amendement 208
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. se déclare préoccupé par le taux de chômage qui demeure élevé, en particulier chez les femmes et les jeunes, et invite instamment les autorités à redoubler d'efforts pour améliorer la participation de ces groupes au marché du travail et à lutter d'urgence contre le problème que représente la fuite des cerveaux; salue le processus de conception du dispositif «Garantie pour la jeunesse»;

Or. en

Amendement 209
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. encourage les autorités monténégrines à stimuler la transformation numérique et à mener des politiques du marché du travail fondées sur des données probantes;	33. encourage les autorités monténégrines à stimuler la transformation numérique et à mener des politiques du marché du travail fondées sur des données probantes***, tout en renforçant les capacités institutionnelles et en améliorant le cadre fondamental de la politique en matière de numérique***;

Or. en

Amendement 210
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. encourage les autorités	33. encourage les autorités

monténégrines à stimuler la transformation numérique et à mener des politiques du marché du travail fondées sur des données probantes;	monténégrines à stimuler la transformation numérique et à mener des politiques du marché du travail fondées sur des données probantes; ***encourage l'élaboration de mesures préventives ciblées et d'incitations à la légalisation des entreprises et des travailleurs informels, étant donné que le vaste secteur informel continue d'entraver le développement économique et social du Monténégro;***

Or. en

Amendement 211
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. encourage les autorités monténégrines à stimuler la transformation numérique et à mener des politiques du marché du travail fondées sur des données probantes;	33. encourage les autorités monténégrines à stimuler la transformation numérique et à mener des politiques du marché du travail fondées sur des données probantes; ***encourage la mise en place effective de la garantie pour la jeunesse et de la nouvelle stratégie pour la jeunesse;***

Or. en

Amendement 212
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. se félicite des appels à l'intégration rapide de tous les Balkans occidentaux dans le marché unique numérique avant l'adhésion effective à l'Union, ce qui contribuerait de manière cruciale à la

création d'un environnement numérique sûr;

Or. en

Amendement 213
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. demande une meilleure transparence des marchés publics, notamment en ce qui concerne les procédures prévues par des accords intergouvernementaux, ainsi que le plein respect des règles et principes de l'Union;	34. demande une meilleure transparence des marchés publics, notamment en ce qui concerne les procédures prévues par des accords intergouvernementaux, ainsi que le plein respect des règles et principes de l'Union; ***s'inquiète de la charge financière et du manque de transparence en ce qui concerne la construction de l'autoroute Bar–Boljare au Monténégro, financée par un prêt chinois; souligne que le secret qui entoure les accords de prêt et les contrats de construction pose des problèmes de responsabilité; appelle le Monténégro à accroître la transparence des futurs projets d'infrastructures, à garantir des appels d'offres concurrentielles et à éviter une dépendance excessive à l'égard des créanciers étrangers;***

Or. en

Amendement 214
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. demande une meilleure transparence des marchés publics,	34. demande une meilleure transparence des marchés publics,

notamment en ce qui concerne les procédures prévues par des accords intergouvernementaux, ainsi que le plein respect des règles et principes de l'Union;	notamment en ce qui concerne les procédures prévues par des accords intergouvernementaux, ainsi que le plein respect des règles et principes de l'Union; ***invite le Monténégro à réduire le nombre de procédures de passation des marchés publics sans publication d'avis;***

Or. en

Amendement 215
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. s'inquiète de tous les investissements dans des secteurs stratégiques du Monténégro par des pays tiers malveillants, y compris la Russie;

Or. en

Amendement 216
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 6

Proposition de résolution	*Amendement*
Énergie, environnement et connectivité	Énergie, environnement***, biodiversité*** et connectivité

Or. en

Amendement 217
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. prie instamment le Monténégro de faire progresser la transition écologique, d'améliorer son cadre institutionnel et réglementaire et de renforcer la résilience énergétique en adoptant et en mettant en œuvre le plan national en matière d'énergie et de climat, en adoptant des lois sur l'efficacité énergétique et en continuant à intégrer les marchés de l'énergie de l'Union;	35. prie instamment le Monténégro de faire progresser la transition écologique ***au moyen de fonds européens***, d'améliorer son cadre institutionnel et réglementaire et de renforcer la résilience énergétique en adoptant et en mettant en œuvre le plan national en matière d'énergie et de climat, en adoptant des lois sur l'efficacité énergétique et en continuant à intégrer les marchés de l'énergie de l'Union;

Or. en

Amendement 218
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. prie instamment le Monténégro de faire progresser la transition écologique, d'améliorer son cadre institutionnel et réglementaire et de renforcer la résilience énergétique en adoptant et en mettant en œuvre le plan national en matière d'énergie et de climat, en adoptant des lois sur l'efficacité énergétique et en continuant à intégrer les marchés de l'énergie de l'Union;	35. prie instamment le Monténégro de faire progresser la transition écologique, d'améliorer son cadre institutionnel et réglementaire et de renforcer la résilience énergétique en adoptant et en mettant ***enfin*** en œuvre le plan national en matière d'énergie et de climat, ***longtemps retardé,*** en adoptant des lois sur l'efficacité énergétique et en continuant à intégrer les marchés de l'énergie de l'Union;

Or. en

Amendement 219
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. prie instamment le Monténégro de faire progresser la transition écologique, d'améliorer son cadre institutionnel et réglementaire et de renforcer la résilience énergétique en adoptant et en mettant en œuvre le plan national en matière d'énergie et de climat, en adoptant des lois sur l'efficacité énergétique et en continuant à intégrer les marchés de l'énergie de l'Union;	35. prie instamment le Monténégro de faire progresser la transition écologique, d'améliorer son cadre institutionnel et réglementaire et de renforcer la résilience énergétique en adoptant et en mettant en œuvre le plan national en matière d'énergie et de climat, en adoptant des lois sur l'efficacité énergétique et en continuant à intégrer les marchés de l'énergie de l'Union; ***demande que tous les nouveaux projets de transition écologique soient conformes aux normes de l'Union en matière d'environnement, d'aides d'État et de concessions;***

Or. en

Amendement 220
Jaroslav Bžoch, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. prie instamment le Monténégro de faire progresser la transition écologique, d'améliorer son cadre institutionnel et réglementaire et de renforcer la résilience énergétique en adoptant et en mettant en œuvre le plan national en matière d'énergie et de climat, en adoptant des lois sur l'efficacité énergétique et en continuant à intégrer les marchés de l'énergie de l'Union;	35. prie instamment le Monténégro de faire progresser la transition écologique, d'améliorer son cadre institutionnel et réglementaire et de renforcer la résilience énergétique en adoptant et en mettant en œuvre le plan national en matière d'énergie et de climat, en adoptant des lois sur l'efficacité énergétique et en continuant à intégrer les marchés de l'énergie de l'Union; ***se félicite, dans ce contexte, de la récente loi adoptée relative à l'énergie;***

Or. en

Amendement 221
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. prie instamment le Monténégro d'intensifier ses efforts en vue de la fermeture de la centrale au charbon de Pljevlja afin de se conformer aux normes d'émission de l'Union;

Or. en

Amendement 222
Jaroslav Bžoch, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. note l'importance d'aller de l'avant dans le financement des projets d'infrastructures afin d'approfondir la connectivité du Monténégro et de renforcer et de développer davantage les secteurs de l'énergie, du tourisme et de l'industrie du pays;

Or. en

Amendement 223
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. demande aux autorités monténégrines d'aligner le développement de ses transports sur la stratégie de mobilité durable et intelligente pour les Balkans occidentaux, en mettant l'accent

sur le rail, la multimodalité et la réduction des émissions de CO_2 et d'autres incidences sur l'environnement;

Or. en

Amendement 224
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. déplore le manque de progrès réalisés dans les principales réformes sectorielles en matière de politique des transports; invite le Monténégro à poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie de développement des transports et à renforcer ses capacités administratives pour la mise en œuvre des réseaux transeuropéens de transport; souligne que les investissements dans les infrastructures doivent être conformes aux normes de l'Union et aux analyses coûts-avantages;

Or. en

Amendement 225
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. encourage l'adoption de stratégies sectorielles pour la gestion des déchets, la qualité de l'air et de l'eau, la protection de la nature et le changement climatique, en assurant la planification stratégique des investissements;	36. encourage l'adoption de stratégies sectorielles pour la gestion des déchets, la qualité de l'air et de l'eau, la protection de la nature et le changement climatique, en assurant la planification stratégique des investissements; ***note le manque de progrès et l'augmentation des coûts qui***

en découlent dans la construction des stations d'épuration nécessaires pour éviter la pollution des rivières et de la mer par les eaux usées dans sept municipalités;

Or. en

Amendement 226
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. demande au Monténégro de mettre en œuvre «l'analyse d'acceptabilité» obligatoire pour les zones de réseau écologique, conformément à la loi sur la protection de la nature, afin d'évaluer les incidences des projets d'infrastructures prévus sur les espèces et les habitats protégés, et ce en vue de garantir qu'ils ne compromettent pas les objectifs de préservation ou l'intégrité écologique de ces zones;

Or. en

Amendement 227
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 36 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 ter prie instamment le Monténégro de mettre immédiatement un terme à tous les projets hydroélectriques, en particulier ceux qui se situent dans des zones protégées, y compris les rivières

Komarnica ou Kruševo; met en évidence le cas de Komarnica, dont l'inscription au patrimoine mondial naturel de l'Unesco est à l'étude;

Or. en

Amendement 228
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 36 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 quater. demande au Monténégro de parachever les protections juridiques des zones désignées en tant que sites Émeraude selon la convention de Berne, pour veiller à ce que ces régions fragiles sur le plan écologique soient protégées des développements néfastes pour l'environnement; encourage le Monténégro à étendre considérablement son réseau de zones protégées en vue d'atteindre l'objectif fixé par le cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal;

Or. en

Amendement 229
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 36 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 quinquies. souligne que le Monténégro doit pleinement se conformer aux directives «Oiseaux» et «Habitats», y compris celle désignant la saline d'Ulcinj

comme une zone de protection spéciale (ZPS) en vertu de la directive «Oiseaux» et comme un site d'importance communautaire (SIC) en vertu de la directive «Habitats», compte tenu de son extraordinaire biodiversité;

Or. en

Amendement 230
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 36 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 sexies. demande la mise en place urgente de l'entité de gestion spécifique prévue pour la saline d'Ulcinj, comme envisagé précédemment par les autorités monténégrines à la suite de sa déclaration en tant que parc naturel en 2001;

Or. en

Amendement 231
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 36 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 septies. prie instamment la Commission de suivre de près les progrès réalisés par le Monténégro en matière de protection et de gestion de la saline d'Ulcinj dans le cadre des négociations d'adhésion à l'Union, et de prendre en considération les résultats tangibles en matière de conservation de ce site comme condition préalable à la clôture du

chapitre 27, conformément aux critères convenus;

Or. en

Amendement 232
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 36 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 octies. salue l'initiative du ministère du tourisme, de l'écologie et du développement durable visant à faire progresser la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages; encourage les autorités du Monténégro à infliger des sanctions efficaces, dissuasives et proportionnées pour tous les crimes écologiques, et à éradiquer la corruption dans ce secteur;

Or. en

Amendement 233
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. se félicite de l'accord conclu lors du sommet de Tirana sur la réduction des frais d'itinérance; invite à cet égard les autorités, les acteurs privés et toutes les parties prenantes à faciliter la réalisation des objectifs convenus pour parvenir à une réduction substantielle des frais d'itinérance pour les données ainsi qu'à de nouvelles réductions conduisant à des prix proches des prix nationaux entre les

Balkans occidentaux et l'Union européenne d'ici 2027; salue l'entrée en vigueur de la première phase de mise en œuvre de la feuille de route pour l'itinérance entre les Balkans occidentaux et l'Union européenne;

Or. en

Amendement 234
Marjan Šarec, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Dan Barna, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. se félicite de la réduction des frais d'itinérance entre l'Union européenne et les pays des Balkans occidentaux, et demande que toutes les mesures nécessaires soient prises pour atteindre l'objectif de rapprocher les prix des données en itinérance des prix nationaux d'ici 2028;

Or. en

Amendement 235
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, à la vice-présidente de la Commission / haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, aux gouvernements et aux parlements des États membres, ainsi qu'au président, au gouvernement et au parlement du Monténégro.	37. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, à la vice-présidente de la Commission / haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, ***la commissaire à l'élargissement, la commissaire à la Méditerranée,*** aux gouvernements et aux parlements des États membres, ainsi qu'au

président, au gouvernement et au parlement du Monténégro***, ainsi que de la traduire et de la publier en monténégrin***.

Or. en